



webapp.cap-nc.nc

page 11

L'ACTU

Sortie du bilan d'activité
2023 de la CAP-NC

page 21

PÊCHE

Présentation de la stratégie
de la pêche hauturière

page 24

TECHNIQUE

Fiche technique :
le stockage de carburant

Pages 4 à 9

Une crise sans précédent



GUIDES & FICHES TECHNIQUES



Retrouvez
toutes nos publications
en ligne sur
www.cap-nc.nc 



AVANT-PROPOS

Quand, le 13 mai, ont démarré les émeutes qui ont précipité la Nouvelle-Calédonie dans une crise dont les remous ne s'atténuent encore qu'en surface, nous nous apprêtons à mettre sous presse l'édition datée de juin de votre magazine. Les événements en ont décidé autrement.

Très vite, l'urgence a été d'accompagner au mieux les ressortissants de la CAP-NC, qu'il s'agisse d'organiser l'écoulement des productions, l'acheminement de carburant ou l'approvisionnement en termes d'intrants et d'alimentation animale. Dans ce contexte, complètement inédit, les équipes de votre chambre consulaire ont dû et ont su s'adapter pour mettre en œuvre des actions opérationnelles que nous n'aurions jamais imaginées quelques semaines auparavant. Je leur suis pleinement reconnaissant quant à l'investissement dont ils ont tous fait preuve, et cet engagement a également été souligné par de très nombreux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Merci à eux et merci aux élus qui ont soutenu ces opérations. Ces circonstances ont permis de mesurer la solidité de notre organisation et de prendre le pouls de la qualité de nos ressources. Cette période de turbulences nous a rappelé l'importance cruciale de l'entraide et de la résilience au sein de notre communauté, des valeurs qui continueront de guider nos actions à l'avenir.

À situation exceptionnelle, numéro exceptionnel. En lieu et place de l'édito qui ouvre traditionnellement le magazine, Jean-Christophe Niaoutou a souhaité s'exprimer, au sein de ce numéro, via un entretien lui permettant d'aborder tous les aspects de la crise à laquelle nous sommes confrontés. Si ces quelques lignes n'ont donc pas vocation à se substituer à la parole du président de la CAP-NC, elles me permettent de souligner la détermination de tous durant cette crise, dont celle de nos partenaires parmi lesquels, malheureusement, certains ont été touchés de plein fouet. Il s'agira naturellement de faire preuve de solidarité à leur égard, comme il s'agira d'être attentifs à préserver et protéger au mieux les exploitants en difficulté durant les mois à venir.

Guylain de Coudenhove,
Directeur général de la Chambre d'agriculture et de la pêche

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Guylain de Coudenhove

Chargée de communication : Alizée Maio

Assistant de communication : Pierre-Louis Messonnier

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhaut, Dao Deruy, Vincent Galibert, Valérie Hanne, Laura Henry, Nicolas Hugot, Luen Iopue, Denis Labiau, Pierre-Louis Messonnier, Joëlle Metua, Pauline Meurlay, Aude Robelin, Sriani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni), Passerelle, Marine Antunes (Upa équine), Alizée Bonnet (Bio Calédonia), Adeline Cretin (Ocef), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Adeline Lescane (Upa bovine), Amandine Martin (Agence rurale), Marine Robic (CFPPA Nord et Sud), Chloé Saglibène (Valorga)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC

Régie publicitaire : Media Boost NC - contact@mediaboost.nc

Directrice de publicité Médias/Régies : Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19

Directrice des opérations : Sophie Dantoing - tél. 76 74 86

Chargée de développement : Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397



Ce numéro de La Calédonie agricole est exceptionnellement imprimé à 1 000 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'Éditeur. Uniquement sur abonnement.

Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie



> webapp.cap-nc.nc



Envoyez vos infos
à redac@cap-nc.nc



WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole!
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi!



Une crise sans précédent

Déjà engluée précédemment dans une crise économique, la Nouvelle-Calédonie doit affronter, depuis le 13 mai, une crise plus profonde et encore plus redoutable, qui va frapper durablement l'ensemble du territoire. Celle-ci n'est pas sans conséquences sur les ressortissants de la CAP-NC et sur l'organisation même de votre chambre consulaire. Dans ces circonstances, il était naturel d'échanger sur ces sujets avec son président Jean-Christophe Niaoutou.



Le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, au marché de Ducos



Le marché au parc Fayard

La Calédonie agricole : Si la crise que nous traversons a plus particulièrement impacté l'environnement urbain et péri-urbain, à tous points de vue, dans quelles mesures a-t-elle aussi eu des conséquences sur les ressortissants de la Chambre ?

Jean-Christophe Niaoutou : Vous avez raison de le souligner. Nouméa et les communes du Grand Nouméa ont été très sévèrement touchées. Dégradations, destructions, pillages, incendies, la grande majorité de ces exactions ont eu lieu dans ces communes où les dégâts, nous le savons tous, sont considérables. Et il n'est donc pas question de comparer le sort de nos ressortissants avec ces centaines d'actifs économiques réduits à néant, ni avec la situation de dizaines de milliers d'habitants de ces communes littéralement pris au piège durant de nombreuses semaines, voire plusieurs mois pour certains. Je pense plus particulièrement à la situation des Mondoriens du sud dont le sort est particulièrement dramatique. Toutefois, les conséquences de cette crise

pour nos ressortissants sont loin d'être neutres, à court, moyen et long terme.

Justement, quelles sont les conséquences à plus ou moins long terme pour les différentes filières ?

Les conséquences quasi immédiates de ces événements ont tenu en quatre mots : carburant, aliments, intrants, commercialisation. Qu'il s'agisse en effet de gasoil, et donc de transport et de logistique, d'alimentation animale, d'engrais ou d'accès au marché, la situation est très vite devenue préoccupante pour la plus grande partie des ressortissants. À moyen terme, la production de certaines filières ne manquera pas d'être affectée. Qu'on parle de la dégradation des conditions d'abattage, des difficultés de mises en semi ou d'importation de poussins, par exemple, tout concourt à voir la production agricole se résorber dans les mois à venir. Enfin, à long terme, deux facteurs vont avoir des effets longs sur notre secteur, comme sur beaucoup d'autres. D'une part, ces exactions ont considérablement

réduit le nombre de surfaces de vente ou leur accessibilité, obligeant les ressortissants à trouver de nouveaux débouchés pour écouler leurs productions. Et on peut s'attendre à ce qu'une partie de ces surfaces de vente ne fasse pas l'objet d'une reconstruction. D'autre part, et ce n'est un secret pour personne, ces événements entraînent un départ massif d'habitants de ce territoire. On évoque environ 20 000 départs d'ici la fin de l'année. Si ce chiffre devait se confirmer, ce seront autant de consommateurs en moins. Départs auxquels il faut ajouter, de manière générale, l'inévitable perte de pouvoir d'achat d'un grand nombre de Calédoniens. L'impact sera donc lourd pour toutes nos professions nourricières.

Nous venons d'évoquer les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs, mais les structures, les organisations aussi ont été touchées. Quel est le bilan à ce jour ?

Effectivement, certains de nos partenaires ont subi cette crise de plein fouet. Je pense en premier lieu au site de Port-Laguerre,

➤ PARTICIPATION AUX CELLULES DE CRISE

Outre la cellule de crise interne, réunie quasi quotidiennement en mai et juin, la CAP-NC a été partie prenante de la Calpa (cellule approvisionnement logistique produits alimentaires), de la cellule Éco Finance et de la cellule NC Éco.

Enfin, une cellule de crise organisée entre la chambre et les différentes filières (végétal - animal) a été organisée mensuellement sur la période pour dégager les actions prioritaires à mener.

« De manière générale, le secteur primaire sait faire preuve d'agilité et d'adaptabilité de façon quasi naturelle, et cette qualité s'est révélée une nouvelle fois indispensable pour faire face à cette crise. »



Marché broussard à Ducos, début juillet



Approvisionnement d'une barge

dont certaines installations ont été ravagées, venant toucher un grand nombre de partenaires, mais aussi au CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat, incendié aux trois-quarts. Le Centre de formation des alternants de la CMA n'étant plus en mesure de fonctionner, nous avons d'ailleurs dû trouver urgemment une solution de repli pour nos propres sessions de formation en alternance, qui utilisaient des locaux de cet établissement. D'autres organisations sont également concernées par ces exactions. Un bilan complet est en cours d'élaboration et la CAP-NC ne manquera pas de faire preuve de solidarité avec ses partenaires, d'une manière ou d'une autre. C'est à la fois son rôle et son devoir.

Et qu'en est-il de la Chambre d'agriculture et de la pêche elle-même ? En quoi l'organisation a-t-elle été touchée et comment s'est-elle adaptée à cette situation ?

Si les installations de la CAP-NC ont été, jusqu'à présent, épargnées, l'organisation

a nécessairement dû s'adapter à cette situation exceptionnelle, à laquelle aucun d'entre nous n'était préparé. Passé un temps de sidération bien compréhensible, et tout en sachant que la CAP-NC a fonctionné en mode dégradé, avec notamment une grande partie des effectifs ayant dû travailler depuis leur domicile, la manière dont l'organisation s'est adaptée est remarquable. À ce titre, nous devons saluer le travail réalisé par les équipes, sous la gouverne de la direction et des responsables de pôle, durant l'épisode le plus aigu de cette crise. Nombre de mes collègues me l'ont dit d'ailleurs et ont tenu à remercier chaleureusement les efforts entrepris pour colmater les brèches, trouver des solutions, faire preuve d'initiatives. L'agilité avec laquelle la CAP-NC a su gérer cette crise, affronter des défis cruciaux pour la pérennité de nos activités, a été saluée par tous nos partenaires. Il n'est pas question de s'en glorifier, il est question de s'en féliciter. Cela vient tout de même dire quelque chose de fort quant à la manière dont notre mai-

son-mère a le souci, constant, d'accompagner ses ressortissants. Et je n'oublie pas plus les élus qui ont été présents durant cette période. Là encore, nous avons été tenus de faire preuve d'agilité pour mettre en place une cellule de crise interne, permettant d'avoir des relais dans les zones les plus sensibles. De manière générale, le secteur primaire sait faire preuve d'agilité et d'adaptabilité de façon quasi naturelle, et cette qualité s'est révélée une nouvelle fois indispensable pour faire face à cette crise.

Si la CAP-NC a tenu un rôle actif durant cette période, elle n'a pas été la seule. Sur quels partenaires a-t-elle pu compter ?

Je me refuse à les lister car je prendrais le risque d'en oublier. Le plus important est bien que nous ayons pu constater combien les chaînes de solidarité se sont avérées solides durant cette période éprouvante. Chaque partenaire, à sa façon, a tenu un rôle dans la mesure de ses capacités, dans la mesure surtout où ils étaient en capacité de le faire, avec une

accessibilité réduite, des déplacements rendus extrêmement difficiles, des salariés durement atteints moralement, voire physiquement. Chacun a pris sa part, là est l'essentiel.

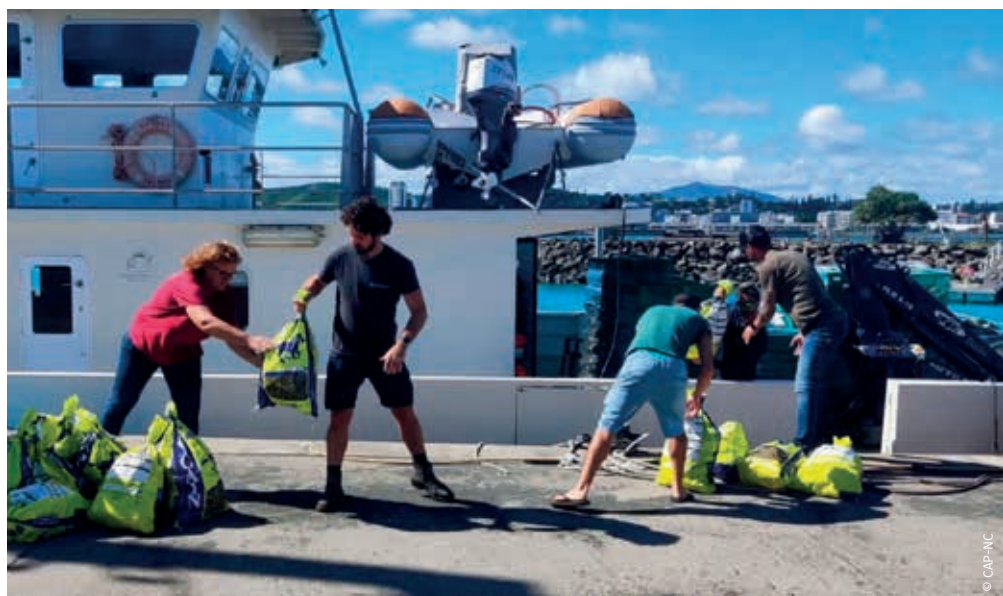
Les services qui ont été rendus par la CAP-NC durant cette période vont-ils faire l'objet, pour certains, d'une capitalisation ? Lesquels pourraient devenir pérennes ?

Il revient à la direction générale et à son encadrement de mener cette réflexion. Une chose est certaine : il y aura, pour nous tous, un avant et un après. De nouveaux acquis émergent du fait de cette crise et la CAP-NC doit en tirer des enseignements. Et oui, il s'agit sans doute de capitaliser sur ceux-ci, de s'assurer notamment que nous saurons remettre en marche ces fonctionnalités nouvelles si une autre crise devait démarrer. Et nous le savons bien, une crise succède toujours à une autre, quelle qu'en soit la nature. D'ores et déjà, la CAP-NC a entrepris un travail de fond à ce sujet, qu'il s'agisse de poser les fondements d'une cellule de crise mieux identifiée, mieux préparée, capable d'être activée en quelques heures ou de disposer d'un plan de continuité d'activité rédigé, en ordre de marche.

Dans ce contexte de crise, une assemblée générale a pu se tenir, le 20 juin dernier. Quels sentiments prédominaient chez les élus présents ce jour-là ?

Tenir une assemblée générale dans de telles conditions était loin d'être évident. Celle-ci, et c'était évidemment une première, s'est d'ailleurs tenue exclusivement en mode distanciel. Là encore, il s'agissait de s'adapter aux circonstances présentes. Avant d'évoquer cette AG, je voudrais toutefois revenir sur une autre réunion, qui a eu lieu le 24 mai, au plus fort de la crise. Lors de celle-ci étaient conviés, également en visio, les salariés et les élus de la CAP-NC. À cette occasion, outre certaines prises de parole très fortes et très émouvantes, nous avons pu constater combien tous étaient concernés, combien tous avaient à cœur de rendre service, de se sentir utiles. Tous les acteurs de cette réunion la garderont en mémoire.

Pour en revenir à l'AG, celle-ci s'est inscrite dans la même continuité. Si une institution est le symbole de la diversité communautaire et géographique de la Nouvelle-Calédonie, c'est bien la nôtre. Lors de cette AG, tous les élus présents ont ainsi veillé à s'inscrire pleinement dans le cadre de leurs missions, de leurs responsabilités. Personne n'a perdu de vue que notre rôle est de nourrir la population calédonienne. Même si nous aurions aimé tenir cette AG sous une forme traditionnelle, celle-ci était importante et a montré combien nos piliers étaient solides.



➤ COMPLÈTEMENT BARGE...

Entre mi-mai et fin juin, la CAP-NC a contribué à la mise en œuvre d'un véritable pont maritime sans lequel l'écoulement de denrées alimentaires et l'approvisionnement en carburant, alimentation animale ou intrants auraient été réduits à néant.



Quelques chiffres pour résumer ce formidable effort collectif :

- > Une vingtaine de trajets de barge et bateau entre mi-mai et fin juin ;
- > Près de 150 tonnes d'engrais acheminées ;
- > Près de 400 ressortissants ont bénéficié des actions liées au carburant ;
- > Gestion de la logistique de plus de 100 000 L de carburant, via des opérations impliquant des cuves, des fûts, des livraisons sur exploitation, etc.
- > 37 producteurs concernés par l'acheminement de leur production vers le Grand Nouméa ;
- > 57 tonnes de denrées alimentaires écoulées : 46 tonnes de fruits et légumes, 11 tonnes d'autres aliments (poulets, œufs, miel).

UN GRAND REMERCIEMENT AUX AGRICULTEURS ET AUX PRESTATAIRES QUI ONT PERMIS LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT DES BARGES À BOURAKÉ, DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT DIFFICILES...

Difficile d'imaginer que cette crise, aux effets longs, sera sans impact sur la stratégie qui avait été établie pour cette mandature. Qu'en est-il ?

Toute crise est malvenue, par définition. Celle-ci, à l'aune des objectifs que nous avons fixés pour cette mandature, l'est d'autant plus. La stratégie avait été travaillée en profondeur par la direction générale et ses équipes. Une présentation de celle-ci était d'ailleurs prévue mi-mai. L'histoire en a décidé autrement... L'un des piliers de cette stratégie était le « +25 % », défendu depuis l'entame de cette mandature. Il n'est plus d'actualité, pour toutes les raisons évoquées plus tôt, dont la

baisse prévisible et quasi inéluctable du nombre de consommateurs. A contrario, le deuxième pilier, « Mangeons local ! » garde toute son importance. Nous l'avons bien vu. Quand il s'est avéré difficile, voire impossible, exception faite du pont maritime mis en œuvre et dont la CAP-NC aura été un acteur opérationnel majeur, d'acheminer des biens du nord au sud ou du sud au nord, la multiplication de marchés de proximité est devenue un strict impératif. Pourquoi ? Parce que nourrir est et restera la priorité des priorités. Il s'agit donc de réorienter la stratégie en ce sens et d'y adjoindre un facteur fondamental : nourrir à coût maîtrisé. Ne nous leurrions pas,



➤ MONT-DORE : UNE CRISE AU CŒUR DE LA CRISE

Le blocage de la RP1 à la hauteur de Saint-Louis a rendu particulièrement dramatique la situation des Calédoniens habitant au sud de de cette zone. Cette situation a entraîné la mise en œuvre d'opérations exceptionnelles pour secourir des exploitants en grande difficulté, dont des éleveurs (porcs, poules, chevaux).

Plus de 50 tonnes d'alimentation animale ont ainsi été acheminées dans le sens Nouméa Vallon-Dore, mais également plusieurs tonnes d'engrais, du matériel agricole et plus d'une tonne de produits de la mer à destination des consommateurs de la zone. En sens inverse, près de 60 tonnes de productions agricoles (œufs, miel, fruits et légumes) ont été transportées vers Nouméa pour le seul mois de juillet.



Marché de proximité de Bourail

« L'agilité avec laquelle la CAP-NC a su gérer cette crise, affronter des défis cruciaux pour la pérennité de nos activités, a été saluée par tous nos partenaires. »

cette crise aura des conséquences économiques et sociales de vaste ampleur. Les revenus de nombre de Calédoniens vont chuter. Nous devons impérativement nous préparer à cela, l'anticiper quant aux productions prioritaires. Nous devons également anticiper les conséquences que cette crise aura pour la CAP-NC d'un point de vue budgétaire. Comme toutes les institutions, nous naviguons à vue actuellement. Cela n'empêche pas de travailler sur différents scénarios, ce à quoi s'attache la direction, dès à présent.

Alors que le contexte demeure dégradé à l'heure où nous réalisons cet entretien, quel message souhaitez-vous envoyer aux 3 300 ressortissants de la CAP-NC ?

Leur dire en premier lieu que, depuis bientôt quatre mois, je suis moins leur président qu'un simple ressortissant. En tant que président, j'espère avoir tenu

mon rôle, je n'ai pas ménagé mes efforts, comme la plupart de mes collègues élus. Nos téléphones ont chauffé durant le premier mois de cette crise, tant il était important de chercher à éviter que certaines situations tournent au tragique. Mais c'est bien comme ressortissant que je regarde le présent et l'avenir. Ce que je constate, et que je viens de souligner précédemment, c'est que la priorité des priorités est de demeurer en capacité de nourrir nos concitoyens. Cela signifie trois choses : d'une part, nous devons veiller à ce que cette crise affecte le moins possible notre capacité à produire et prendre les mesures pour que cela demeure vrai en toutes circonstances ; d'autre part, il s'agit de consolider les circuits courts quant à l'écoulement des productions. Nous avons bien vu combien les marchés de proximité étaient un formidable levier pour répondre à la demande des consom-

mateurs. Il faut aller encore plus loin sur ce terrain, dynamiser encore plus ceux-ci. La CAP-NC a un vrai rôle à jouer et j'ai d'ailleurs sollicité la direction pour mettre en place un plan d'action spécifique. Enfin, et c'est un chemin sur lequel nous étions déjà inscrits, il faut impérativement relever le défi de la transformation. Défi que nous ne pourrions pas relever seuls. La CCI [Chambre de commerce et d'industrie, NDLR] et la CMA [Chambre de métiers et de l'artisanat, NDLR] seront, par exemple, des partenaires essentiels à ce sujet. Le message que je souhaite donc envoyer à tous les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs est de continuer à tenir bon, à faire preuve d'adaptation tout en ayant l'assurance que leur maison, la CAP-NC, met tout en œuvre pour les accompagner, défendre leurs intérêts et préserver leur avenir.

DES MARCHÉS, EN VEUX-TU EN VOILÀ...



La destruction d'un grand nombre de surfaces de vente comme l'extrême difficulté des transports ont permis aux marchés de proximité de gagner en popularité et en animation à compter de la fin mai.

Dans ce contexte, la CAP-NC a œuvré pour permettre l'éclosion de nouveaux marchés et contribué à soutenir ou relancer des marchés existants. Nous espérons développer ces actions qui s'inscrivent totalement dans le cadre de la promotion des circuits courts que la CAP-NC veut accompagner durablement.

Quelques précisions quant aux marchés les plus emblématiques, par ordre de reprise ou de création :

- **La Foa** : une vingtaine d'exposants présents lors du marché de reprise, le 23 mai
- **Ducos / Nouméa** : 10 exposants présents le 8 juin. Plus d'une cinquantaine chaque samedi depuis début juillet (100 % des stands occupés)
- **Dumbéa** : création d'un marché hebdomadaire, au parc Fayard, chaque vendredi depuis le 14 juin, avec une quinzaine d'exposants réguliers
- **Mont-Dore sud** : reprise d'un marché quotidien à compter du 18 juin
- **Païta** : création d'un marché dominical à partir du 23 juin, avec une dizaine d'exposants
- **Bourail** : création d'un marché complémentaire, le mardi, à partir de mi-juillet, avec une quinzaine d'exposants



« Le message que je souhaite donc envoyer à tous les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs est de continuer à tenir bon, à faire preuve d'adaptation tout en ayant l'assurance que leur maison, la CAP-NC, met tout en œuvre pour les accompagner, défendre leurs intérêts et préserver leur avenir. »

L'OCEF UN TEMPS À L'ARRÊT, DES ABATTAGES EN DIFFICULTÉ...

Du fait de la quasi-impossibilité à assurer le roulage de ses camions dans des conditions minimales de sécurité, l'Ocef a dû interrompre son activité du 13 mai au 9 juin. Seuls des abattoirs privés ont alors été en mesure d'assurer un approvisionnement en viande porcine et bovine, entre Bourail et Koumac.

Les abattoirs de l'Ocef à Bourail et Païta ont repris une activité à plein temps à compter de mi-juin, mais il aura fallu attendre la toute fin du mois de juillet pour rattraper en grande partie les retards d'abattage d'animaux. Parallèlement, la production d'œufs a chuté de 50 % en juin, du fait de la rupture d'approvisionnement en aliments.

➤ LES AIDES DISPONIBLES

Les dispositifs répertoriés ci-dessous étaient toujours en place et accessibles, sous réserve d'éligibilité, à la date de départ à l'impression de cette édition.

• Fond de solidarité de l'État (FSE)

Se rendre sur le site du Haut-Commissariat : nouvelle-caledonie.gouv.fr/, puis sélectionner : Actions de l'État / Aides aux Entreprises / crise 2024 ou suivre le lien : <https://bit.ly/3LPiMHI>

• Pour les entreprises ayant un **chiffre d'affaires annuel supérieur à 97 MF** et pour les dispositions en lien avec le **chômage partiel** : <https://bit.ly/3YxRo8K>

• Des difficultés pour honorer vos échéances sociales ou fiscales ?

→ Contactez la Cafat par mail à saed@cafat.nc (ou tél. 255 820) pour expliquer vos difficultés et espérer bénéficier d'un étalement des cotisations
→ Contactez la DSF à dsf.recette@gouv.nc

• Province Nord

Dispositif d'aide d'urgence (DAU) pour le maintien de l'activité et de l'emploi de la province Nord étendu aux événements de mai 2024 : <https://bit.ly/3WSKSan>
Les demandes doivent être réceptionnées au plus tard le 02 novembre 2024.

Kubota



DEFISCALISATION JUSQU'À
34.45%

SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LE CABINET PARTENAIRE



MARCONNET

Contact : JC au 73.04.05 | jc.soyer@marconnet.nc

www.marconnet.nc



Les alternants ont repris le chemin des cours

Dès le 17 juin, les alternants CAPa et encadrant d'équipe ont pu reprendre les cours théoriques au siège de la CAP-NC à Nouméa. Pour rappel, les locaux du CFA à Nouville ont été détruits et incendiés lors des émeutes de mai. L'équipe du service formation a tout mis en œuvre pour maintenir les contrats des alternants et trouver des solutions pour ceux qui n'ont pas réussi à revenir suivre leur formation (problème de transport, garde d'enfants, salaire supprimé, perte de l'entreprise...). Lors de la reprise, les alternants ont pu échanger avec les équipes de la CAP-NC et rencontrer des psychologues dans le cadre d'un partenariat avec le GIEP (groupement pour l'Insertion et l'évolution professionnelles).



Circuitpro.nc, plateforme d'échanges entre professionnels

Ce site permet de déposer et répondre à des annonces pour vendre, donner, récupérer ou partager des biens ou services entre professionnels. L'outil, qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, peut représenter une solution économique et

durable intéressante pour les agriculteurs et les pêcheurs.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire (n° Ridet et informations à remplir), puis pour déposer une annonce, il faut décrire l'offre ou la recherche, via

un formulaire (mise en ligne sous 48 h). Et pour répondre à une annonce, il faut cliquer sur « ça m'intéresse » : les coordonnées sont alors envoyées.

Rendez-vous sur circuitpro.nc



PERENNE toujours mobilisé



8 000 arbres devaient être plantés cette année grâce à des solutions fondées sur la nature (SFN) dans le cadre du déploiement de PERENNE, financé par l'initiative Kiwa, pour préserver et restaurer les ripisylves du bassin versant de la Néra. WWF et la CAP-NC, coporteurs du projet, œuvrent pour garantir sa continuité malgré la situation actuelle du pays. Les plantations prévues sont reportées à l'année prochaine. Une demande d'avenant est en cours pour obtenir une prolongation calendaire du projet, permettant la tenue des chantiers entre mars et juillet 2025. De leur côté, les pépinières partenaires poursuivent leur travail pour garantir la qualité et la viabilité des plants avant les plantations.

Report de la Foire de Bourail

En raison des événements qui impactent le territoire depuis le 13 mai, le comité envisagerait de reporter la 47^e édition de la Foire de Bourail en novembre. Les dates n'ont pas encore été fixées.

Pour + d'infos

Rendez-vous sur foiredebouail.nc

Augmentation des salaires minimum

Le salaire minimum garanti (SMG) et le salaire minimum agricole garanti (SMAG) sont revalorisés à compter du 1^{er} août 2024 (source : Journal officiel du 25/07/2024).

> SMG : 985,42 F/h brut et 166 536 F brut par mois

> SMAG : 837,61 F/h brut et 141 556 F brut par mois

Agrumes et vanille : indemnisation exceptionnelle de 2023

L'Agence rurale clôture les demandes d'intervention exceptionnelle mises en place après les conditions climatiques défavorables de 2023 sur la perte de production des agrumes (orange, mandarine et lime) et de la vanille.

La date limite pour envoyer les dossiers est le 16 août 2024.

Les dossiers de demande sont téléchargeables sur agence-rurale.nc, rubrique "Dispositifs et aides"



Renouveler son Certiphyto

Compte tenu du contexte actuel, la Nouvelle-Calédonie étudie la possibilité d'un report de la date de fin de validité des Certiphyto déjà obtenus.

Pour rappel, pour renouveler votre Certiphyto dans un délai de six mois après la date de fin de validité, les conditions sont les suivantes :

- > Pour le NC3, renouvellement soit en candidat libre, soit en formation courte (1 jour + évaluation)
- > Pour le NC4, renouvellement en formation courte (2 jours + examen)

Passé ce délai, vous devrez faire un cycle complet de formation initiale.

Pour le NC1, une journée de formation est nécessaire pour son renouvellement, quel que soit le délai.

Pour connaître les dates des formations Certiphyto, rendez-vous en page 30

+ d'infos

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc



L'exonération de TGC renouvelée

Les agréments d'exonération de TGC pour les agriculteurs et les pêcheurs, à jour de leurs obligations et autorisations, sont renouvelés pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025. La Direction des services fiscaux a fait le nécessaire pour envoyer par voie postale les dossiers d'agrément avant le 31 juillet. Étant donné le contexte actuel et les problèmes d'acheminement que rencontre l'OPT, si vous n'avez pas reçu le courrier d'ici fin août, vous êtes invités à contacter directement la DSF par mail :

dsf.professionnels@gouv.nc

Un bilan d'activité 2023 à la carte

Le bilan d'activité 2023 de la CAP-NC marque la première année de la nouvelle mandature, conduite par son président Jean-Christophe Niaoutou. Cette édition s'inscrit également dans un contexte de crise auquel nous devons tous faire face depuis le 13 mai dernier. Lequel a naturellement conduit à retarder l'édition de ce document, jugé non prioritaire en mai et juin.

Il convient aussi de rappeler, en sus de cette remarque préliminaire, que l'avant-propos du président Niaoutou a justement été rédigé en amont de la période d'exactions. Que personne ne se méprenne donc sur le caractère relativement "déconnecté" de ces propos versus la crise que nous affrontons en cette année 2024. Ils sont le reflet d'un « avant », que ce bilan devait retracer, et ce d'autant plus que 2023 fut riche de temps forts, tant en termes de missions, de visites sur le terrain que d'organisation d'événements.

Pour la première fois, ce bilan vient récapituler les actions terrain des différents pôles

techniques de la CAP-NC via des cartes attestant de la formidable diversité de la représentation géographique de celles-ci, tout en livrant, en complément, quelques données chiffrées synthétiques essentielles. Selon ces mêmes modalités cartographiques, le bilan présente également les actions terrain des élus. Une première là encore !

De manière plus traditionnelle, on retrouve dans cette édition les sections budgétaires, ressources humaines et dock des engrais. Quant à cette dernière section, elle vient sans surprise souligner la forte baisse des importations d'engrais en 2023, lesquelles s'affaiblissent de plus d'un tiers versus 2022.



Enfin, une rubrique inédite liste, en fin de document, toutes les fiches, livrets et rapports techniques publiés en 2023 et accessibles sur notre site internet.

LE BILAN D'ACTIVITÉ 2023 EST ACCESSIBLE :

- > sur le site web : www.cap-nc.nc
- > en envoyant un mail à comm@cap-nc.nc pour solliciter une version numérique

EN
BREF

La saison hippique annulée cette année

La Fédération des courses hippiques de Nouvelle-Calédonie a dû prendre la décision d'annuler la saison hippique 2024, étant donné la situation de crise que connaît le territoire depuis le 13 mai.

L'Ocef aux côtés des éleveurs



La crise qui touche la Nouvelle-Calédonie depuis mi-mai a fortement perturbé le marché local de la viande. Cependant, dès que les conditions se sont améliorées, les équipes de l'Ocef se sont organisées pour reprendre leur activité d'abattage et de découpe afin de répondre au mieux à la demande des éleveurs et assurer l'approvisionnement et la livraison des boucheries du Grand Nouméa et de la Brousse.

Pour tout renseignement, contactez l'Ocef : tél. : 44 14 07



Ouverture de l'étaonnerie de Nessadiou

Malgré le contexte actuel et à la demande de propriétaires de jument, l'Uptra équine relance la saison de reproduction à l'étaonnerie de Nessadiou pour la période 2024-2025, à partir de septembre. La reproduction des juments se fera au choix soit par saillie, soit par insémination. Une formule sans pension est possible pour les contrats de saillie en monte. Le dossier d'inscription, le certificat vétérinaire et le catalogue des étalons seront accessibles via Facebook ou sur le site de l'Uptra équine courant août.

+ d'infos

Uptra équine : Tél. : 46 68 48
secretariat.equine@uptra.nc - www.esirecal.nc
f UPRA équine calédonienne

L'Uptra bovine poursuit ses missions



Les locaux de l'Uptra à Port-Laguerre ont été pillés et incendiés lors des émeutes de mai et juin. Cependant, les équipes restent au service des éleveurs et continuent d'assurer quotidiennement une permanence en télétravail pour le service administratif. Le contact pour prendre un rendez-vous est le 35 30 10. Pour les visites terrain, les éleveurs peuvent appeler directement les techniciens de leur secteur.



Lutter contre la peste porcine africaine

La peste porcine africaine (PPA) est considérée aujourd'hui comme un risque majeur d'épidémie animale pouvant entraîner un effondrement de la production et des faillites économiques. Si le territoire est aujourd'hui indemne de la maladie, la facilité du virus à se diffuser géographiquement fait peser une menace permanente sur les élevages de porcs. C'est pourquoi le Sivap (service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire), chargé de la surveillance et du contrôle des élevages, conseille aux éleveurs de respecter les recommandations suivantes :

- Ne pas nourrir les porcs avec des restes de table ou bien les faire bouillir pendant 30 minutes ;
- Isoler les porcs pour éviter les contacts avec les cochons sauvages ;
- Dédier des vêtements et chaussures pour les soins aux porcs uniquement ;
- Ne pas autoriser de visiteur dans les bâtiments d'élevage ou les enclos ;
- Nettoyer et désinfecter les bâtiments d'élevage ou les enclos avant l'introduction d'un nouveau porc.

Pour en savoir +

Contactez le Sivap - Tél. : 41 25 36 - davar.sivap-sa@gouv.nc - gov.nc/la-peste-porcine-africaine

FICHE TECHNIQUE

➤ ALIMENTATION ANIMALE

Fabrication d'aliments à la ferme : l'alternative des éleveurs

L'alimentation est la principale charge opérationnelle des systèmes d'élevage. La fabrication d'aliments à la ferme (FAF) permet aux éleveurs calédoniens de valoriser les ressources locales (céréales, protéagineux et éventuellement oléagineux), tout en réduisant leur dépendance aux matières premières importées. En intégrant des méthodes de production d'aliments sur place, les éleveurs peuvent adapter les rations alimentaires aux besoins spécifiques de leurs animaux.

Cette approche s'inscrit également dans une démarche plus large de développement durable, en réduisant l'empreinte écologique des exploitations et en favorisant une gestion plus efficiente des ressources.

Sous réserve du développement des productions locales de céréales, protéagineux et oléagineux, la FAF peut se révéler être une solution à long terme pertinente pour les éleveurs.

LA FABRICATION D'ALIMENTS À LA FERME

RÉCEPTION (fosse, vis, chariot...)

Stockage de céréales

Stockage de protéagineux

Stockage d'oléagineux

ÉTAPES DE TRANSFORMATION

Pesée

Pesée manuelle, châssis peseur, trémie peseuse...

Broyage et aplatissage

Aplatisseur, broyeur, lamineur...

Mélange

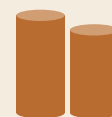
Mélangeuse verticale ou horizontale

Transfert des aliments finis

Vis, élévateurs...

Nourrissage en direct des animaux

OU



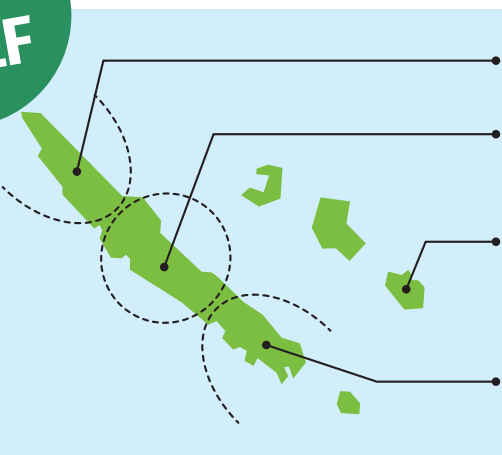
Matières premières







- Céréales
- Tourteaux
- Protéagineux

	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des coûts sur le long terme, liés à la valorisation des productions locales et maîtrise des achats à l'importation et au transport de matières premières ➤ Les agriculteurs peuvent mieux contrôler leurs dépenses et réduire leur dépendance aux fournisseurs d'aliments finis ➤ Le coût de production de l'aliment reste inférieur au coût d'un aliment fini acheté en commerce ou en provenderie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissement initial à l'installation, notamment les coûts à l'achat d'équipement ➤ Les besoins en qualité et en stockage de matières premières ➤ La disponibilité des productions locales de céréales, protéagineux, et éventuellement oléagineux
TECHNOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Possibilité d'acquérir du matériel et des technologies visant à optimiser la production 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'insularité peut être une contrainte pour l'acquisition de matériel ➤ La maintenance des équipements peut engendrer des coûts supplémentaires et nécessite un savoir faire
ENVIRONNEMENTAUX	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle des quantités produites en maîtrisant le mélange de matières premières ➤ Encouragement possible de pratiques agricoles durables : culture de céréales, rotation des parcelles, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Risque de pollution si mauvaise gestion de la production et des déchets ➤ Selon les zones, certains seront soumis à des réglementations environnementales (provinces notamment)
SOCIOCULTURELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement des compétences et connaissances locales ➤ Initiatives locales et partages de connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nécessité de maîtriser ses sources d'approvisionnement en matières premières ➤ Activité spécifique nécessitant de la main-d'œuvre et des compétences

**EN
BREF**


Continuité des services techniques du pôle Végétal



Nord	> Lorenzo Zinni  75 72 52
Centre	> Didier Pastou  76 14 73 > Lucienne Nemebreux  71 25 99
Les îles Loyauté	> Léon Waute  94 61 32 > Pothin Wadra  70 97 26 45 12 67 (fixe)
Nouméa Grand Sud	> Nicolas Hugot  71 72 45 > Caroline Balber 25 96 45 (fixe)

1. SANTÉ DES CULTURES ET DU SOL

→ Diagnostic-conseil

Si vous rencontrez un problème sur vos cultures (ravageur, maladie, nutrition, etc.), nous restons disponibles pour intervenir sur vos parcelles. En cas de difficulté de circulation, vous pouvez nous contacter par mail (avec envoi de photos) ou par visio via  WhatsApp pour un échange en direct.

→ **Les analyses de sol** avaient été mises en suspens durant les émeutes. Pour ceux qui n'avaient pas pu s'inscrire, une nouvelle campagne sera lancée en septembre. Plus d'informations à venir.

→ **L'actualité sanitaire** est disponible dans vos boîtes mail ou sur notre site :

- > PPUA INFO n° 50, sortie juillet 2024 ;
- > BSV n°66 (*Bulletin santé du végétal*), sortie août 2024.


2. APPROVISIONNEMENT EN ENGRAIS

Le dock des engrais est ouvert aux heures habituelles du lundi au jeudi de 7 h 15 à 11 h et de 12 h à 16 h, vendredi jusqu'à 15 h.

Attention : fermeture l'après-midi des derniers vendredis de chaque mois pour inventaire.

- > Possibilité d'organiser un approvisionnement par voie maritime : Mont-Dore et les îles (transport maritime à la charge du producteur) ;
- > Info subvention : l'aide pour les agriculteurs de la province Sud est suspendue dans l'attente du versement de leur subvention, la subvention Nord n'est pas encore engagée.

3. MACHINISME - AGROÉQUIPEMENT

Nos techniciens sont disponibles via  WhatsApp pour un échange en direct.

- > Diagnostic de pannes, prestation d'accompagnement à la maintenance et au réglage.
- > À Maré : les séances Atelier ouvert à la Roche se tiennent tous les mardis et jeudis. **Inscription souhaitée.**
- > Reprise des journées techniques en tribu (programme en cours de validation).

Situation des filières végétales juillet 2024



• **Pommes de terre** : récoltes primeurs prévues le 10 août. Cette année, environ 150 tonnes de semences ont été plantées (filière Ocef et jardiniers).

• **Squash** : 80 hectares en culture.

• **Maïs** : 900 ha en culture

• **Vanille** : la récolte était très bonne, les difficultés logistiques ont amené beaucoup de producteurs à transformer eux-mêmes.

• Fruits et légumes :

les premières récoltes de carottes ont eu lieu mi-juillet, les oignons arrivent sur le marché début août.

Des formations pour auto-produire ses semences

La CAP-NC propose aux agriculteurs et aux jardiniers une formation pour acquérir les bases de l'autoproduction de semences mardi 20 août à Lifou et jeudi 29 août à La Foa.

Prérequis : savoir faire ses semis, ses plantations et produire quelques légumes

Objectifs pédagogiques :

- > La culture des plantes destinées aux semences : acquérir les bons réflexes de la graine à la graine pour améliorer ses plantes ;
- > La pureté variétale : savoir quelles plantes peuvent se croiser entre elles et débiter une réflexion sur l'organisation au potager afin de conserver ses variétés ;
- > Une graine de qualité : savoir récolter au bon moment et apprendre les bases du processus post-récolte pour obtenir une graine de bonne qualité germinative et sanitaire.

Ces formations sont gratuites pour les ressortissants et l'inscription est obligatoire. Pour plus d'informations et pour s'inscrire, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc





TUNNELS de STOCKAGE

Les Tunnels de Stockage, d'une largeur de 8 à 15 mètres et d'une longueur adaptable, offrent une solution flexible. L'armature en acier galvanisé, assemblée sans soudure grâce à une technique brevetée, utilise des tubes ovalisés de 90 et 130 mm, assurant robustesse et durabilité. De plus, le montage est rapide : 300 m² peuvent être installés en 2 jours maximum.



SUR CONTENEUR

SUR TERRE OU DALLE

SUR BLOC BÉTON OU MUR

STOCK DISPONIBLE



OPTIONS POSSIBLES

46.68.68

ZIZA Païta
du lundi au vendredi de 8h à 18h
& le samedi de 8h à 12h



Portes rigide ou enroulable



Demi-lune brise vent



Pignon plein

AGRI

IMPORT NC



PROTÉGEONS NOS COCHONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



NE TRANSPORTEZ PAS DE PORCS OU DE PRODUITS À BASE DE PORC
SINON, DÉCLAREZ-LES AUX AUTORITÉS



NE VISITEZ PAS D'ÉLEVAGE PORCIN DANS LES ZONES ATTEINTES



ÉVITEZ DE CHASSER DANS LES ZONES ATTEINTES



GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



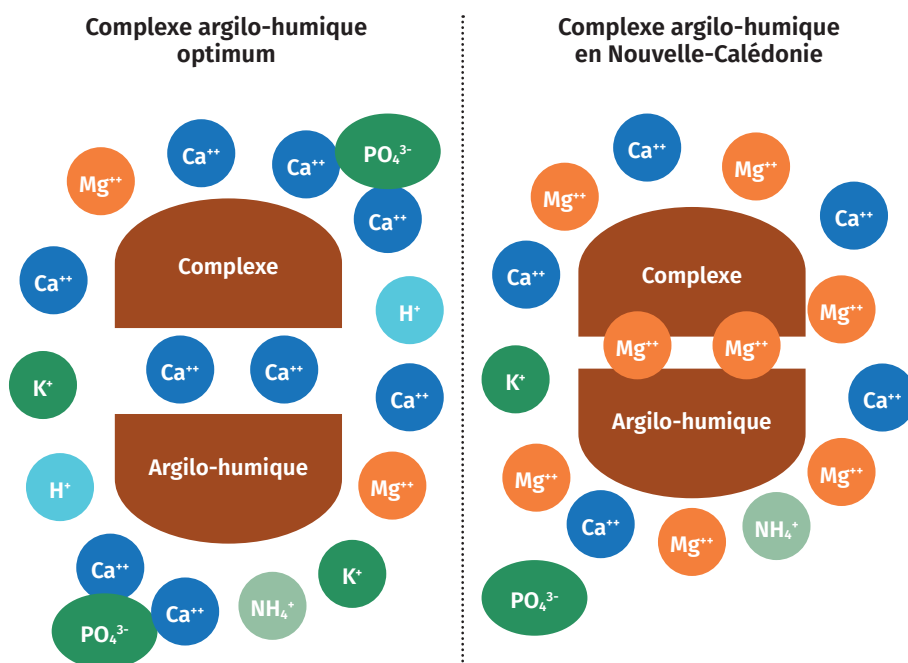
Le calcium, indispensable pour la plante et le sol

On associe souvent, et à tort, le calcium au pH du sol. Cela résulte du fait que l'on utilise des produits à base de carbonate de calcium (CaCO_3) pour redresser les pH acides d'un sol. Mais lors de cette pratique, ce sont les carbonates, c'est-à-dire la partie CO_3 du produit, qui agissent directement sur le réajustement du pH du sol. Pour autant, le calcium est un élément central pour la fertilité du sol et la nutrition de la plante. Zoom sur les différents rôles du calcium.

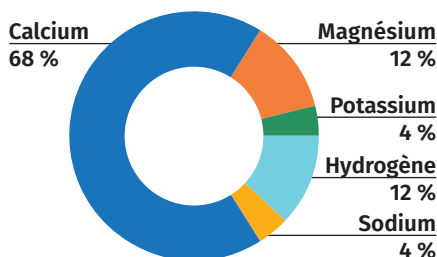
1 - LE CALCIUM, UN CONSTITUANT MAJEUR DU COMPLEXE ARGILO-HUMIQUE

Le calcium permet de lier les particules d'humus aux argiles pour constituer le complexe argilo-humique. Il structure également les argiles en formant des floculations (structuration aérée).

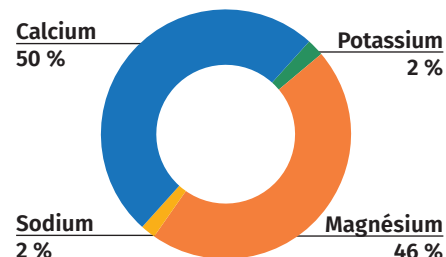
Ce complexe, naturellement chargé négativement, va directement fixer les éléments chimiques positifs (les cations) et fixe le phosphore par des ponts calciques. Cette notion est traduite dans les résultats d'analyses de sol par le taux de saturation de la CEC (capacité d'échange cationique) et par les proportions en pourcentage des cations qui la composent. Cela permet d'apprécier le niveau de fertilité chimique du sol. Il en résulte une meilleure structure, une meilleure aération du sol, une meilleure résistance des argiles au lessivage et une meilleure tenue du phosphore dans le sol. Si les valeurs optimales préconisent un taux de saturation en calcium à hauteur de 68 % de la CEC, la situation la plus couramment rencontrée en Nouvelle-Calédonie est une CEC saturée avec autant de calcium que de magnésium. Ce dernier a tendance à resserrer les feuillets d'argile, ce qui se traduit par une structure compacte des argiles du sol et une faible aération.



Saturation optimale de la CEC



Saturation type d'une CEC en Nouvelle-Calédonie



Le calcium est un structurant du sol. Il favorise une meilleure circulation de l'eau et de l'air et contribue à un environnement physique propice au développement des racines et de la vie du sol.

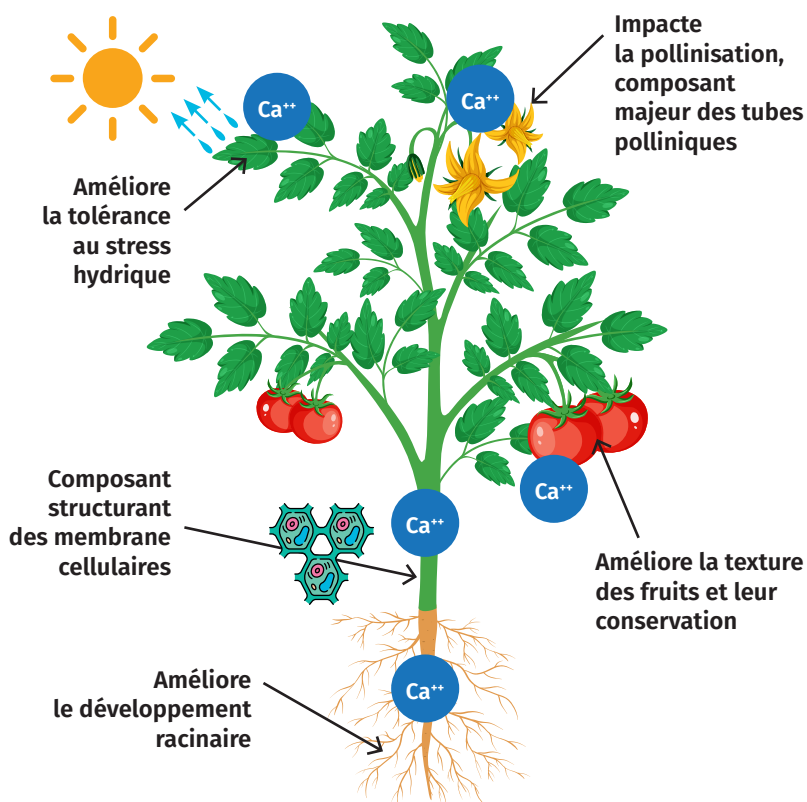
2 - LE CALCIUM ET LA PLANTE

Le calcium a de multiples fonctions au sein de la plante et dans le développement de ses organes. Les manques influencent négativement le rendement.

Ainsi, il constitue le squelette cellulaire de la plante et agit sur la régulation de l'eau dans la plante : un déficit en calcium entraîne plus de pertes en eau par la plante. Le calcium est un composant majeur du tube pollinique des fleurs, il améliore la texture des fruits et leur tenue en conservation. Le calcium a également un effet direct sur le développement racinaire et la cicatrisation des blessures.

Il est à noter que l'alimentation de la plante en calcium est améliorée par un système racinaire en bonne santé et bien développé.

Toutes les espèces végétales ont des besoins en calcium souvent égaux aux besoins en potasse. Cependant peu d'entre elles expriment significativement des carences, mais ce n'est pas une raison pour ne pas satisfaire à leurs besoins.



EXEMPLES DE CARENCE EN CALCIUM SUR LA TOMATE ET LA SALADE



MALADIE DU CUL NOIR SUR TOMATE :

début des symptômes de carence en calcium. C'est maintenant qu'il faut corriger par un apport en calcium.



CUL NOIR SUR TOMATE :

symptômes avancés de carence en calcium. Il est trop tard pour être corrigé. L'apport est urgent pour assurer une récolte sur les futurs bouquets.



TIP BURN SUR SALADE :

chez certains végétaux comme la laitue, les symptômes de carence s'expriment par des nécroses ou des brûlures marginales des jeunes feuilles.

3 - LES APPORTS EN CALCIUM SELON VOTRE PH

- ➔ Si votre pH est plutôt acide (pH 6), il est conseillé de privilégier les formes carbonates marins pour redresser le pH.
- ➔ Si votre pH est plutôt de 7-8, il vaut mieux utiliser des formes sulfates (Gypse).

Dans le contexte des sols calédoniens, les apports de calcium doivent être réguliers et fractionnés pour entretenir, voire améliorer, le stock de calcium du sol.
La préconisation générale se situe entre 200 et 500 kg/ha/an d'unités de CaO. Pour un apport adapté à votre parcelle, une analyse des sols doit être réalisée tous les 5 ans.

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole autorisés en juillet 2024 sur certaines cultures maraîchères pour la lutte contre les principales maladies cryptogamiques.

Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

	Maladies à taches brunes (Alternariose, Cercosporiose...)	Botrytis / Sclérotinia	Mildiou	Oïdium	Bactérioses	Traitements du sol et autres
 Carotte	Difference 250 EC (14/24); Ortiva (14/6-8); Ortiva Top (14/48); Scala (21/6-8); Score (14/24); Serenva (7/48); Signum (14/6-8)	Serenva (7/48); Signum (14/6-8)		Prev-am (1/6-8); Prev-am plus (1/24); Limocide (1/24); Thiovit jet microbilles (3/6-8); Maxisoufre (3/24); Ortiva Top (14/48); Ortiva (14/6-8); Score (14/24); Signum (14/6-8); Difference 250 EC (14/24)		Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Serenade Aso (3/6-8)
Choux feuillus Chou de chine Choux à inflorescences Brocoli Chou pommé Chou blanc, rouge	Ortiva (14/6-8); Ortiva Top (Fleur 14, pom 21/48); Score (21/24); Signum (14/6-8); Difference 250 EC (Fleur & Feuilles 14, pom 21/24); Topsin 70 WG (3/48)	Curalan (3/48); Ortiva Top (Fleur & Feuilles 14, pom 21/48)			Uniquement sur choux à inflorescence : Signum (14/6-8)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Previcur Energy (3/48) Rhizoctone : Ortiva (14/6-8)
 Concombre Courgette	Ortiva (3/6-8); Cidely Top (3/24)	Serenade Aso (1/6-8); Scala (3/6-8); Serenva (3/48); Fontelis (1/48)	Champ WG (3/48); Cuprocol Duo (7/6-8); Cuproxtat SC (7/6-8); Maniflow (3/6-8); Imtrade dominator 600 (3/6-8); Ortiva (3/6-8); Ranman Top (3/24); Imtrade connect (pc 1/14)	Prev-am (1/24); Thiovit jet microbilles (3/6-8); Prev-am plus (1/24); Armicarb (7/6-8); Limocide (1/24); Maxisoufre (3/24); Ortiva (3/6-8); Ortiva Top (3/48); Vivando (3/6-8); Cidely Top (3/24); Nimrod (3/48)	Champ WG (3/48)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Previcur Energy (3/48) Autres que pythiacées : Serenade Aso (1/6-8); Tusal (3/6-8) Fumagine : Eco oil (3/6-8)
 Haricot non écosé Haricot vert	Ortiva (7/6-8); Ortiva Top (pc 7/48); Signum (7/6-8); Luna sensation (14/48)	Scala (3/6-8); Serenva (14/48); Signum (7/6-8); Luna sensation (14/48)		Maxisoufre (3/24); Ortiva Top (pc 7/48); Signum (7/6-8)	Cuproxtat SC (3/6-8)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8) Rouille : Ortiva (7/6-8); Signum (7/6-8)
 Laitue	Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Ortiva Top (pc 14/48); Signum (14/6-8); Luna sensation (7/48)	Serenade Aso (1/6-8); Ortiva Top (14/48); Kryor (21/6-8); Scala (14/6-8); Signum (14/6-8); Serenva (14/48); Fontelis (1/48); Luna sensation (7/48)	Champ WG (3/48); Cuprocol Duo (7/6-8); Cuproxtat SC (7/6-8); Limocide (1/24); Maniflow (3/6-8); Prev-am (1/24); Prev-am plus (1/24); Infinito (sa 21 - pc 14/48); Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Ortiva Top (14/48); Previcur Energy (pc 14 - sa 21/48); Revus (7/6-8)		Maniflow (7/6-8); Copless (3/24); Cuproxtat SC (7/6-8); Champ flo ampli (3/24)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Previcur Energy (21/48) Autres que pythiacées : Serenade Aso (1/6-8); Tusal (3/6-8)
 Melon Pastèque, potiron	Ortiva (3/6-8); Ortiva Top (3/48); Cidely Top (3/24); Serenva (3/48); Optimotech (3/24) Uniquement cladosporiose : Topsin 70 WG (3/48)	Serenva (3/48)	Maniflow (7/6-8); Champ WG (3/48); Cuprocol Duo (28/6-8); Cuproxtat SC (7/6-8); Alietteflash (3/24); Citara 200 (3/48); Infinito (3/48); Ortiva (3/6-8); Ranman Top (3/24); Imtrade dominator 600 (3/6-8); Optimotech (pc 3/48); Imtrade connect 800 wg (1/7)	Prev-am (1/24); Prev-am plus (1/24); Thiovit jet microbilles (3/6-8); Armicarb (14/6-8); Limocide (1/24); Maxisoufre (3/24); Microthiol (3/6-8); Ortiva (3/6-8); Ortiva Top (3/48); Vivando (3/6-8); Cidely Top (3/24); Nimrod (3/48); Topsin 70 WG (3/48)	Maniflow (7/6-8); Cuproxtat SC (7/6-8); Champ WG (3/48)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Previcur Energy (3/48) Autres que pythiacées : Serenade Aso (1/6-8); Tusal (3/6-8)
 Fines herbes Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAMC)	Champ Flo Ampli (3/24); Microthiol special disperss (3/6-8); Serenade Aso (3/6-8); Thiovit Jet (3/6-8); Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Previcur Energy (3/48); Scala (3/6-8); Score (14/24); Topsin 70 WG (3/48)	Champ Flo Ampli (3/24); Microthiol special disperss (3/6-8); Serenade Aso (3/6-8); Thiovit Jet (3/6-8); Kryor (21/6-8); Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Previcur Energy (3/48); Scala (3/6-8); Score (14/24)	Champ Flo Ampli (3/24); Copless (21/24); Microthiol special disperss (3/6-8); Serenade Aso (3/6-8); Thiovit Jet (3/6-8); Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Previcur Energy (3/48); Revus (7/6-8); Scala (3/6-8); Score (14/24); Optimotech (3/48)	Armicarb (7/6-8); Limocide (1/24); Champ Flo Ampli (3/24); Microthiol special disperss (3/6-8); Prev-am (1/24); Thiovit Jet (3/6-8); Serenade Aso (3/6-8); Ortiva (pc 7 - sa 14/6-8); Ortiva Top (3/48); Scala (3/6-8); Score (14/24); Previcur Energy (3/48); Topsin 70 WG (3/48)	Copless (21/24); Champ Flo Ampli (3/24); Serenade Aso (3/6-8); Microthiol special disperss (3/6-8)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8) Autres que pythiacées : Tusal (3/6-8) Rhizoctone : Thiovit Jet (3/6-8); Previcur Energy (3/48); Topsin 70 WG (3/48)
 Poivron	Ortiva (3/6-8); Cidely Top (3/24)	Serenade Aso (1/6-8); Serenva (3/48); Signum (3/6-8); Fontelis (1/48)		Thiovit jet microbilles (3/6-8); Maxisoufre (3/24); Ortiva (3/6-8); Vivando (sa 2/8); Cidely Top (3/24); Signum (3/6-8); Nimrod (3/48)	Serenade Aso (1/6-8)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Asperello T34 (sa-3/48); Previcur Energy (3/48) Autres que pythiacées : Serenade Aso (1/6-8)
 Tomate Aubergine	Ortiva (sa 3/8); Ortiva Top (pc 7 - sa 3/48); Cidely Top (3/24); Score (7/24) Tomate uniquement : Champ WG (3/48); Revus Top (3/6-8); Imtrade connect (pc 1/48) Uniquement cladosporiose : Topsin 70 WG (3/48)	Serenade Aso (1/6-8); Fontelis (1/48); Curalan (pc 3/48); Scala (3/6-8); Score (7/24); Serenva (3/48); Signum (3/6-8); Imtrade connect (pc 1/48)		Thiovit jet microbilles (3/6-8); Armicarb (7/6-8); Maxisoufre (3/24); Ortiva (sa 3/8); Ortiva Top (pc 7 - sa 3/48); Cidely Top (3/24); Vivando (3/6-8); Signum (3/6-8); Nimrod (3/48)	Cuprocol Duo (7/6-8); Serenade Aso (1/6-8); Copless (3/24); Cuproxtat SC (3/6-8); Champ flo ampli (3/24); Bion 50 WG (pc 3/48)	Pythiacées : Trianium-G (3/6-8); Trianium-P (3/6-8); Tusal (3/6-8); Asperello T34 (sa-3/48); Previcur Energy (3/48) Autres que pythiacées : Serenade Aso (1/6-8); Previcur Energy (3/48); Topsin 70 WG (nc/48) Fumagine : Eco oil (3/6-8) Pied noir : Score (7/24); Ortiva Top (pc 7 - sa 3/48); Revus Top (3/6-8)

PPUA : produit « alternatif » avec une substance active d'origine naturelle ou constituées de microorganismes.

PPUA : toxique pour la santé humaine (Certiphyto NC3 nécessaire).

Une case barrée signifie que la maladie n'est pas recensée sur le territoire sur la culture en question.

(3/48) indique le délai d'emploi avant récolte en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle en heures.

Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures

nd signifie que le délai d'emploi avant récolte n'est pas déterminé.

pc signifie plein champ, sa signifie sous abri.

Ces mentions indiquent des restrictions de l'usage du produit, autorisé soit uniquement sous abri (sa), soit uniquement en plein champ (pc).

La liste des spécialités commerciales proposées n'est pas exhaustive. Les usages pris en compte dans ce document synthétique se limitent aux espèces citées dans la première colonne, sans pouvoir être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages. Pour les doses d'utilisation, les restrictions et précautions d'usage, se reporter à la fiche technique.

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter. L'utilisateur d'un PPUA a obligation de respecter les règles et normes d'utilisation du produit homologué selon la réglementation officielle disponible sur le site de la DAVAR : davar.gouv.nc/protection-des-vegetaux/les-produits-phytopharmaceutiques

OPTIMISEZ VOTRE IRRIGATION !

Avec les enrouleurs et motopompes **IDR/FOGLIA**

Photo non contractuelle



Enrouleur à partir de

2 650 000F*

Motopompe à partir de
2 290 000F*



41.47.00

CIPAC
Industrie

*Tarifs Hors Taxes.

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

 CIPAC Industrie NC  www.cipac-industrie.nc

LES OPTICIENS MUTUALISTES

Du choix, des marques
et des verres top qualité !



Nouméa 25 13 00

La Foa 42 37 48

Koné 47 77 21



Pour les personnes couvertes par une mutuelle* ou aides médicales Sud et Nord
* MDN, MDC, MPL, MDF, UNEO, MGEN

EN
BREF

La FPPN, lauréate de l'appel à projets de la province Nord



Début 2024, le Service des milieux et ressources aquatiques a lancé un appel à projets dans le cadre de la stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033. Il vise à soutenir des initiatives permettant de sécuriser le métier de pêcheur, de renouveler le vivier de professionnels et d'améliorer l'environnement social des pêcheurs. L'enjeu étant de « garantir la pérennité de la pêche côtière professionnelle ».

LES AXES PRINCIPAUX :

- ▶ Renforcer la représentativité des pêcheurs professionnels de la province Nord ;
- ▶ Améliorer l'attractivité du métier ;
- ▶ Promouvoir la pêche professionnelle ;
- ▶ Contribuer à la création de lien entre pêcheurs.

La FPPN (Fédération des pêcheurs professionnels du Nord), accompagnée par le pôle pêche de la CAP-NC, a souhaité mettre en avant la nécessité d'optimiser la commercialisation des produits de la mer en province Nord.

OUTRE LA PROMOTION DU MÉTIER DE PÊCHEUR, DEUX AXES SERONT PRIVILÉGIÉS :

- ▶ Structurer la vente en bord de route, en lien avec les mairies ;
- ▶ Accompagner les événements sur l'ensemble du territoire pour garantir aux pêcheurs du nord des opportunités de vendre leurs produits.

Le CTH anticipe l'inscription de deux nouvelles espèces à la Cites



La convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) prévoit de classer cette année deux espèces du genre *Thelenota*. À cet effet, le comité technique holothuries (CTH), créé en 2023 et qui a pour vocation d'édifier un plan de gestion des pêches d'holothuries avec le soutien du Fonds Vert, porté par l'Office français de la biodiversité, et de la province Nord, proposera une analyse construite avec l'ensemble des partenaires afin de fixer des quotas pour les protéger. L'étude confiée à Soproner, sous l'égide de l'Adecal-Technopole, a abouti à une proposition volontariste de quotas pour les espèces *Thelenota anax* et *Thelenota ananas*. Elle sera soumise par le Sivap, organisme Cites NC, à l'IRD pour l'émission d'un avis de commerce non préjudiciable pour l'année à venir (campagne 2024-2025). La même démarche a été menée pour *Holothuria fuscogilva* et *Holothuria whitmaei*, dont l'ACNP s'est clôturé le 31 janvier dernier et qui sont donc dans l'attente d'un nouvel avis pour l'exportation.

COMMISSION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA SÉCURITÉ

Réunie le 23 juillet à la direction des Affaires maritimes, la CRS NC 17 a accueilli un représentant de la pêche professionnelle côtière, jusqu'ici absente de la commission, nommé sur proposition de la CAP-NC, en la personne de Thierry Chantreux, patron pêcheur et président de la FPPN. Le pôle Pêche, également convié, était représenté par son responsable, Denis Labiau. La commission a présenté, entre autres, le projet d'accompagnement des pêcheurs lagonaires sur la délivrance des permis de navigation. Véritable enjeu de sécurité, ce permis est essentiel pour la professionnalisation du secteur : il permettra aux pêcheurs d'obtenir l'exonération de TGC sur leurs achats et d'accéder au statut de patron pêcheur à même de représenter la profession au sein de la CAP-NC. Le groupe de travail sécurité des navires devrait se réunir en séance début août pour se saisir et arrêter un avis sur ce projet d'accompagnement des pêcheurs récifo-lagonaires pour l'obtention du précieux sésame.

Présentation du schéma directeur de la pêche hauturière

À l'inverse de la pêche côtière, la pêche hauturière s'exerce en haute mer et, généralement, dans la zone économique exclusive (ZEE) de la Nouvelle-Calédonie. Elle relève de la compétence du gouvernement, chargé du secteur, via son schéma directeur validé l'an dernier.

En 2023, le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) a formalisé et publié le schéma directeur de la pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie (SDPH). Ce schéma a été coconstruit avec le concours des professionnels de la filière, des directions des collectivités (gouvernement et provinces) et de l'État, ainsi que des partenaires dont les scientifiques. Il a été validé en collégialité par le gouvernement et est porté par le ministre en charge du secteur de la pêche.

UN SCHÉMA DIRECTEUR COLLABORATIF

L'année précédente, le SPNMCP avait organisé des ateliers collaboratifs thématiques, sous la coordination du cabinet de conseil KaOra. Ces ateliers ont permis de construire les axes stratégiques, de définir les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour le développement durable de la pêche hauturière calédonienne. Ce schéma directeur constitue donc la feuille de route du gouvernement et des acteurs du secteur pour les prochaines années. Le SDPH s'articule autour de trois types d'enjeux majeurs :

- Sociaux
- Gestion de la ressource et de l'environnement
- Économiques

Pour la mise en œuvre de ce schéma directeur, le SPNMCP travaille en collaboration avec les autres directions du gouvernement (en charge de la fiscalité, du droit du travail, de la formation, etc.), mais aussi les partenaires socio-professionnels comme la Fédération des pêcheurs hauturiers (FPH) ou la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC).



Mario Lopez, lors des ateliers pour l'élaboration du SDPH, ici sur la thématique de la réglementation en septembre 2022

« Malgré la situation difficile que connaît actuellement le territoire, le schéma directeur pour les cinq prochaines années représente un défi crucial pour améliorer les conditions de travail des marins hauturiers, en garantissant leur sécurité et leur bien-être en mer. Il vise aussi à renforcer la préservation de l'environnement marin dans le respect de l'esprit de conciliation entre les usages et la conservation, qui prévaut au sein de notre espace maritime promouvant des pratiques de pêche durable. De plus, ce plan stratégique s'engage à favoriser le développement économique de la pêche hauturière, et ce dans un contexte aujourd'hui particulièrement dégradé. La pêche hauturière contribue à l'importance de ces mesures pour assurer la sécurité alimentaire en protéines naturelles. En collaborant avec les acteurs privés et publics, nous envisageons un avenir durable où la pêche hauturière prospère tout en préservant nos précieuses ressources marines pour les générations futures. »

MARIO LOPEZ,

élu et membre du bureau de la CAP-NC, président de la FPH

LA CAP-NC, UN PARTENAIRE ENGAGÉ

À cet effet, le 27 mars dernier, la CAP-NC a été reçue par le SPNMCP afin de discuter des actions qu'elle pourrait piloter ou soutenir dans le cadre du plan d'action 2024-2026 du SDPH. La chambre devra ainsi conduire l'objectif stratégique de promotion de la filière et ses métiers. L'idée étant d'améliorer l'image et la notoriété des métiers de la pêche hauturière, grâce à l'élaboration d'une stratégie de communication sur les métiers de ce secteur

d'activité. Par ailleurs, le pôle Pêche de la CAP-NC sera également chargé de l'objectif relatif au développement des marchés rentables et à la structuration des circuits de distribution et de commercialisation. Pour ce faire, elle devra donc identifier les marchés rentables et être force de proposition sur l'encadrement des marges tout au long de la chaîne de valeur. Bien que pilote de ces deux objectifs, le travail se fera de manière concertée avec les acteurs publics ou privés, et en partenariat avec le SPNMCP.

**EN
BREF**

S'adapter au changement climatique

Le 18 avril, la CAP-NC a participé au premier Forum calédonien du changement climatique, qui réunissait, sous l'égide du gouvernement, l'ensemble des acteurs engagés en faveur d'un avenir durable et résilient. Si la Chambre a déjà lancé plusieurs actions notamment via le programme PROTEGE avec l'expérimentation de solutions telles que l'agroforesterie, les pratiques économes en eau pour pallier aux sécheresses ou l'amélioration de la fertilité des sols, elle souhaite contribuer à la construction de la stratégie d'adaptation au changement climatique et à sa mise en œuvre. Surtout que « *les secteurs de l'agriculture et de la pêche vont sûrement être parmi les activités les plus impactées* », comme le rappelle Franck Soury-Lavergne, élu de la CAP-NC.



Traitement des déchets phyto

Des collectes de déchets phyto pourront être organisées par commune, selon la demande et les conditions de sécurité liées à la crise. Cependant, la situation actuelle ne permet pas à l'association de programmer des collectes en Brousse, mais Coléo assure une continuité pour le traitement des déchets phyto des professionnels. Le dépôt par les agriculteurs directement à Promed ou Socadis à Nouméa est privilégié et possible dès maintenant. Les déchets concernés sont les produits phyto non utilisables (PPNU) et les emballages vides de produits phyto (EVPP). En seulement deux minutes, vous pouvez vous inscrire sur le lien ci-dessous ou en scannant le QR Code. Vous serez recontacté par l'association.



+ d'infos

Association Coléo : tél. 78 29 83 - association.coleo@gmail.com - [Coléo NC](https://www.facebook.com/Coléo-NC)



S'approvisionner en intrants locaux

Agriculteurs, vous cherchez des solutions pour améliorer la fertilité de vos sols ? Envisagez l'utilisation d'engrais ou d'amendements organiques produits localement !

Choisir les intrants locaux, c'est

- **Nourrir vos sols** : utilisez des composts et cocomposts pour améliorer et entretenir leur santé.
- **Prendre soin de vos cultures** : les engrais organiques locaux apportent les éléments majeurs et des oligo-éléments essentiels.
- **Soutenir une économie circulaire** : en optant pour des produits locaux, vous contribuez au développement durable de notre territoire.
- **Bénéficier des aides** : ces produits sont éligibles aux aides de l'Agence rurale à hauteur de 50 % du prix d'achat, dans la limite de 500 000 F par bénéficiaire et par an.



Éleveurs, vous recherchez des solutions pour nourrir vos animaux ? Des produits tels que la farine de poisson, riche en protéines, sont également disponibles !

Pour en savoir +

Valorga : tél. 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com - www.valorga.nc

Le projet de Neofly avance !

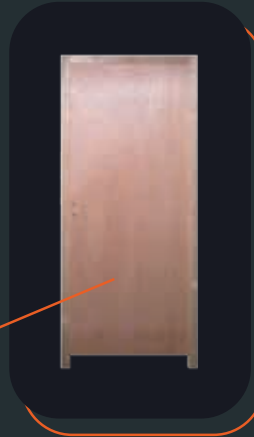
Neofly maintient son développement et son objectif d'entrer en production industrielle d'ici 2027. Grâce à une levée de fonds en investissement participatif via la plateforme agréée Invest In Pacific début 2024, venant compléter des sources de financement public (Bpifrance, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Territoires d'innovation France 2030, province Sud), la start-up poursuit ses activités de recherche et d'industrialisation malgré le contexte de crise. Elle produit déjà à échelle préindustrielle et démontre ainsi les différents débouchés de la bioconversion de déchets organiques par les insectes : farine riche en protéines et huile destinées à la nutrition animale (en particulier la crevette bleue) et engrais organique de qualité. Les travaux se poursuivent sur son engrais organique afin de pouvoir fournir les filières agricoles, sylvicoles, de revégétalisation et de jardinerie en quantités industrielles à l'horizon 2027.

+ d'infos



Neofly : contact@neofly.nc
[neofly nc](https://www.facebook.com/neofly.nc) - [NEOFLY NC](https://www.linkedin.com/company/NEOFLY-NC)

ARRIVAGE
PORTES & BLOCS-PORTES



PORTE ALVÉOLAIRE ISOPLANE PRÉPEINTE

PORTE ÂME PLEINE AGGLOMÉRÉ

COMMANDER EN
BROUSSE

Produits disponibles dans nos magasins partenaires.

COMMANDEZ ➡



LA FOA
☎ 44.50.44



KONÉ
☎ 47.24.21

Du 1^{er} au 31 août 2024

PROMOTION JARDIN



MTD

Réf. 903397

360.000 F TTC
au lieu de 420.580 F.TTC

TONDEUSE
AUTOPORTÉE

Moteur 8kW - 382 cm³

Largeur de coupe 92 cm

WWW.QUINCAILLERIE.NC

OFFRE SPÉCIALE
CFMOTO UFORCE 1000

Taux de défiscalisation
de 29,91 %
1 366 755 F
+ 25 000 F
(frais d'immatriculation
optionnels)



OFFERT
Une moto (non homologable
route) **KAYO T2 Enduro Farm**
d'une valeur de 388 888 F TTC



PROPULSION
44 38 34

INTER INVEST
767 100 / 442 253

WWW.PROPULSION.NC

CAROLE.THEVENOT@INTER-INVEST.FR



MULE = QUAD
MOTO = JET SKI

Kawasaki

59 ZICO PAÏTA - CONTACT@PROPULSION.NC

Stockage de carburant sur exploitation

Au plus fort de la crise qui a touché en mai et juin l'ensemble du territoire, bloquant notamment l'approvisionnement en carburant de la Brousse, la CAP-NC a pu constater la nécessité de promouvoir le stockage de carburant sur les exploitations afin de garantir une réserve à l'agriculteur, mais aussi permettre des livraisons à domicile.

LA RÉGLEMENTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LA RÉGLEMENTATION ICPE

La réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est ajustée en fonction des quantités de carburant stocké et de la province où est située l'installation. Il est fortement conseillé de se rendre dans l'antenne provinciale la plus proche pour obtenir toutes les informations sur l'application de la réglementation pour les installations de stockage de carburant.

Le stockage du carburant est réglementé par les ICPE. Dans les trois provinces, les seuils pour le carburant sont les mêmes. Le stockage du carburant correspond à la rubrique n°1432 : Stockage en réservoir de liquides inflammables.

Entre 0 et 5 m³, il n'y a pas de réglementation spécifique : il s'agit de respecter les bonnes pratiques. Pour les livraisons à domicile, les pétroliers exigent une installation de qualité.

Entre 5 et 100 m³, l'installation de stockage est soumise à déclaration, c'est-à-dire qu'il faut suivre les prescriptions générales définies par délibérations provinciales. Elles sont différentes pour les cuves enterrées et les cuves aériennes. Les prescriptions peuvent également varier selon les provinces. Il est donc nécessaire de faire la démarche pour déclarer votre installation auprès du bureau des ICPE de votre province.

Il est à noter qu'un service de livraison de carburant est réalisé par les pétroliers sur l'ensemble du territoire. Les conditions de livraison (accessibilité, consommation annuelle, qualité de l'installation...) sont à voir directement auprès du pétrolier avec lequel vous travaillez.

	PROVINCE SUD	PROVINCE NORD	PROVINCE DES ÎLES
Hors ICPE	Moins de 5 m ³	Moins de 5 m ³	Moins de 1 m ³
Déclaration	entre 5 m ³ et 100 m ³	entre 5 m ³ et 100 m ³	entre 1 m ³ et 100 m ³
Autorisation simplifiée	entre 100 m ³ et 500 m ³	entre 100 m ³ et 500 m ³	entre 100 m ³ et 500 m ³
Autorisation	entre 500 m ³ et 2 500 tonnes	entre 500 m ³ et 2 500 tonnes	entre 500 m ³ et 2 500 tonnes
HRI (haut risque industriel)	Plus de 2 500 tonnes	Plus de 2 500 tonnes	Plus de 2 500 tonnes

1 m³ de gasoil = 1 000 litres

LA DÉTAXE

En tant que ressortissant de la CAP-NC, lorsque vous stockez du carburant, vous pouvez bénéficier d'une détaxe **sous condition**. Pour cela, vous devez obtenir un agrément de détention de cuve de stockage terrestre (démarche à faire auprès des douanes) et être conforme aux règles ICPE. L'agrément est valable un an et est renouvelé tacitement. Le montant de la détaxe sur le gasoil varie chaque mois et s'élève à environ 22 % du prix de vente au détail (hors TGC).

Vos obligations :

- Tenir une comptabilité simplifiée : quantités acquises, quantités sorties et destination ;
- Informer des modifications des conditions de stockage ;
- Informer de l'arrêt de l'activité.

ATTENTION : LA DÉTAXE N'EST PAS CUMULABLE AVEC L'AIDE À L'ÉNERGIE.

Information sur le texte de référence : article 16 de la loi de pays 2006-5 du 29 mars 2006 et arrêtés d'application correspondants.

COMMENT INSTALLER ET ENTREtenir UNE CUVE À CARBURANT

Dans un premier temps, il faut réaliser l'analyse de vos consommations annuelles de carburant pour bien dimensionner votre installation. Une fois accomplie, vous devez contacter les pétroliers pour connaître leurs conditions de livraison à domicile : livraison annuelle, quantité minimale par livraison, prêt ou location de cuve...

LES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Il est nécessaire de trouver le lieu le plus adapté sur votre exploitation pour installer la cuve.

Les recommandations sont les suivantes pour l'installation d'une cuve aérienne (hors ICPE). La cuve doit être éloignée de :

- > 6 mètres d'un bâtiment occupé ou habité
- > 5 mètres des réseaux électriques aériens
- > 6 mètres des réseaux d'évacuation des eaux pluviales
- > 5 mètres d'un feu nu
- > 2 mètres de la limite de propriété

Il faut également prévoir en plus :

- > De mettre la cuve à l'abri du soleil et des intempéries ;
- > De ne pas laisser la cuve vide (faire le plein régulièrement) ;
- > De prévoir un décalage de 10 cm entre le fond de la cuve et la crépine d'aspiration (pour ne pas aspirer les résidus de fond de cuve) ;
- > D'attendre 12 heures après une livraison pour la décantation des impuretés ;
- > D'installer une cuve de rétention pour limiter la pollution en cas de fuite ;
- > De mettre un extincteur adapté et le réviser une fois par an ;
- > D'avoir un bac de sable.

Il est à noter que la qualité du gazole se dégrade avec le temps. Respecter les conseils ci-dessous vous permettra de limiter les problématiques sur les moteurs par la suite :

- > Éviter les écarts de température trop importants (cuve à l'abri du soleil) ;
- > Essayer de maintenir un niveau de carburant élevé dans la cuve pour limiter la condensation (éviter la présence d'eau dans la cuve) ;
- > Ne pas stocker trop longtemps le carburant, la fréquence maximum de ravitaillement de la cuve doit être entre 4 et 6 mois maximum.

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN CHOISIR SA CUVE

Selon les volumes de carburant, les pétroliers prêtent ou louent des cuves de stockage. Vous pouvez aussi acquérir votre propre cuve. Cependant, il faut respecter les caractéristiques suivantes.

Tout réservoir doit ainsi :

- > Respecter une norme française ou européenne (NF-EN) ;
- > Être équipé d'un dispositif de jaugeage, les tubes de niveau en verre ou en matière plastique sont notamment interdits ;
- > Disposer d'un élément de prévention du risque de débordement et d'épandage par la bouche de remplissage ;
- > Disposer d'une vanne antirefoulement ;
- > Disposer d'une plaque de désignation du produit entreposé et la contenance globale ;
- > Être livré avec un certificat de conformité par l'installateur ;
- > Être nettoyé périodiquement ;
- > Ne pas encombrer le cas échéant la cuvette de rétention d'objets divers réduisant sa capacité.



Cuve à carburant



Bacs de rétention

POURQUOI FAIRE NETTOYER RÉGULIÈREMENT VOS CUVES À CARBURANT PAR UN PROFESSIONNEL ?

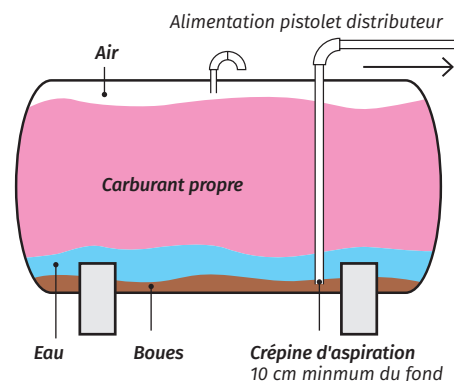
Il est préconisé de faire nettoyer la cuve de stockage de carburant tous les cinq ans par un professionnel. Recourir à cette prestation est indispensable pour garantir la qualité du carburant stocké. En effet, au fil des années, des impuretés se forment et se déposent dans la cuve, en raison du stockage prolongé des carburants.

Ces impuretés sont présentes sous forme :

- > d'eau au fond de la cuve à cause du phénomène de condensation sur les parois ;
- > de sédiments contenus dans les hydrocarbures qui se déposent au fond du réservoir ;
- > de boue stagnante au fond de la cuve provoquée par le mélange d'eau et de sédiments.

Un carburant impropre réduira les performances de votre moteur et pourra même endommager le circuit de carburant (pompe à injection, injecteur...).

Pour prévenir ces risques, il est fortement conseillé de monter sur la ligne d'alimentation du pistolet un filtre séparateur eau-carburant. L'eau présente dans le bol décantateur pourra être retirée grâce à une vis de purge située en point bas du bol.



➤ MACHINISME AGRICOLE

ET AUSSI, NOS CONSEILS POUR REMPLACER LE FILTRE À CARBURANT SUR VOTRE MOTEUR THERMIQUE

L'entretien du circuit de carburant est optimal lorsque que vous combinez les bonnes conditions de stockage, de manipulation du carburant, la purge et le remplacement régulier du filtre. Il est notamment conseillé d'effectuer le plein du réservoir des engins le soir, après leur utilisation, pour éviter des phénomènes de condensation.

➤ Après l'entretien périodique ou une panne causée par le colmatage des filtres à carburant, ceux-ci doivent être remplacés. Il existe deux moyens rapides pour constater la présence d'eau ou d'imputer le système de filtration :

- Voyant du tableau de bord
- Bol transparent

➤ Pour la fréquence de remplacement du filtre, vous pouvez vous référer au livret d'entretien de l'engin. En règle générale, le remplacement du filtre se réalise à chaque vidange moteur.



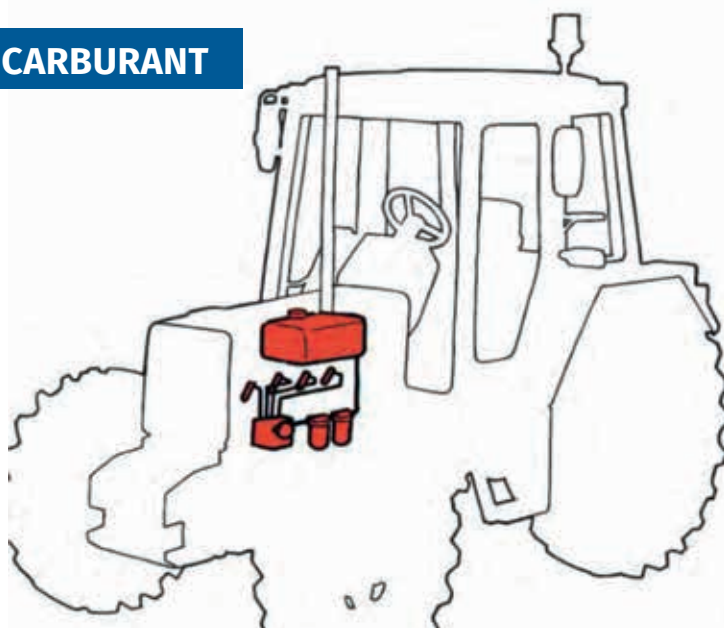
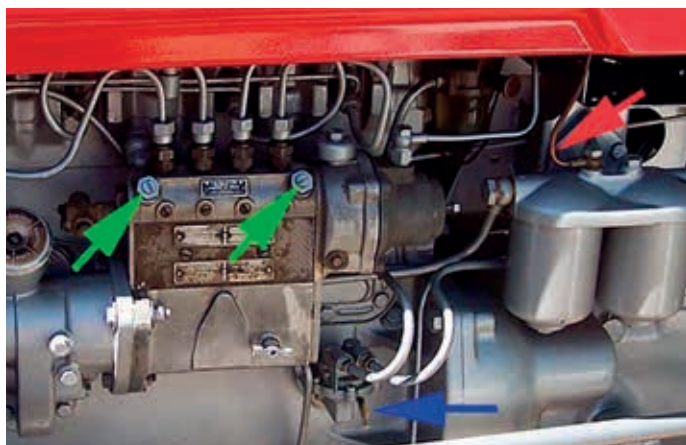
CHOISIR LES FILTRES À CARBURANT

➤ Il est préférable d'utiliser des systèmes de filtration préconisés par le constructeur. Cependant, un filtre d'une marque différente, avec des caractéristiques techniques identiques à celui d'origine, pourra être utilisé. Veillez à avoir ces filtres en stock sur votre exploitation, car il est difficile d'anticiper le moment où ils devront être remplacés (variable suivant la propreté du carburant utilisé).



LOCALISER LES ORGANES DU CIRCUIT DE CARBURANT

➤ Pour localiser précisément les filtres à remplacer ainsi que les points de purge, aidez-vous du livret d'entretien.



Renseignements

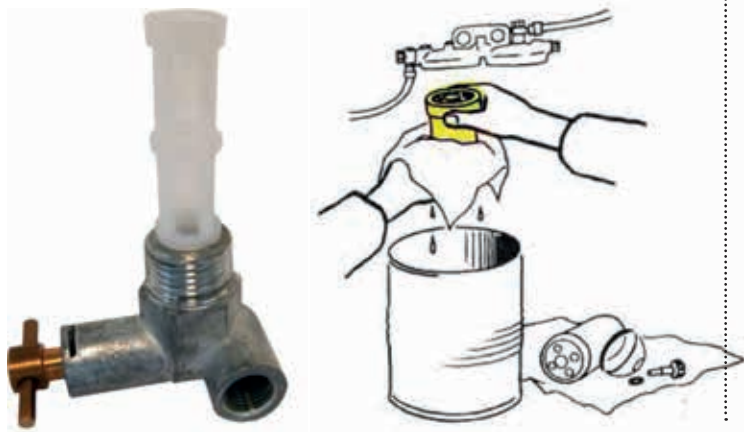
Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc

DÉPOSE DES FILTRES À CARBURANT

> Avant d'entreprendre le démontage des filtres, munissez-vous de vos EPI (équipements de protection individuelle), de chiffons propres, d'un bac de récupération et des outils adaptés (clé à filtre, clé plate, tournevis...)

Attention : selon les constructeurs, l'alimentation en carburant des filtres peut être réalisée par gravité et non pas par une pompe dite de "gavage". Assurez-vous de fermer le robinet d'arrivée de carburant (voir livret entretien).

Remarque : le carburant qui sera récupéré dans le bac de rétention lors du démontage ne doit jamais être réutilisé. Il doit être traité au même titre que les huiles usagées.



REMONTAGE DES FILTRES NEUFS

> Pour des systèmes à cartouche ou avec des bols décanteurs, assurez-vous les carters soient bien propres.

> Quand le montage le permet, il faut préremplir les filtres avec du carburant propre et un bec verseur pour faciliter l'étape de purge du circuit.

> Lors du remontage, lubrifiez et placez parfaitement bien les joints d'étanchéité neufs fournis avec le filtre. Il est à noter qu'un défaut d'étanchéité pourrait empêcher le moteur de démarrer (prise d'air).

Attention : évitez le serrage excessif du filtre. Il doit se faire à la main, sans clé à filtre.



PURGE DU CIRCUIT DE CARBURANT

> Vous pouvez retrouver cette étape dans le manuel d'utilisateur de l'engin.

Attention : chaque constructeur a ses spécificités.

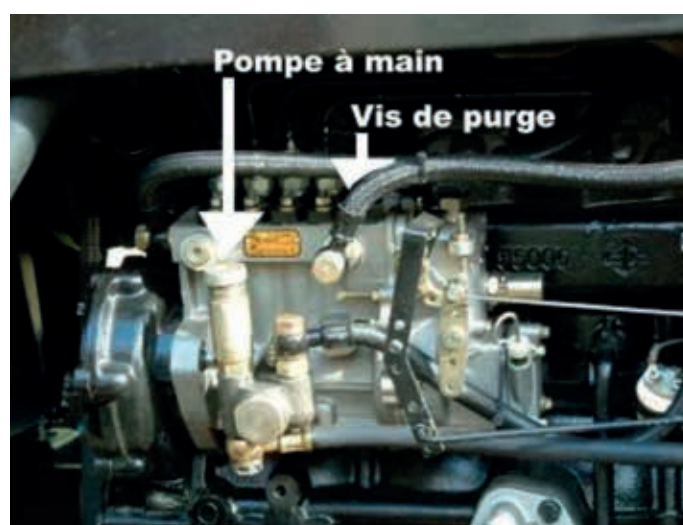
> Méthode standard pour un moteur diesel :

1. Desserrer les vis de purge préalablement localisées sans les dévisser complètement ;
2. **Pour les pompes de gavage mécanique :** actionner le levier manuellement de la pompe jusqu'à ce que le carburant exempt d'air sorte des vis de purge.

Pour les pompes de gavage électrique : tourner la clé de démarrage jusqu'à entendre le fonctionnement de la pompe. Dans cette position, attendre que le carburant exempt d'air sorte des vis de purge. Attention à ne pas démarrer le moteur.

Par gravité : ouvrir la vanne d'arrivée jusqu'à ce que le carburant exempt d'air sorte des vis de purge

3. Resserrer les vis de purge sans excès ;
4. Mettre en route le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques secondes, puis monter et stabiliser le régime et laisser tourner quelques minutes. Le régime ne doit pas osciller. Si c'est le cas, reprendre l'opération de purge.



> Il est possible que l'air soit introduit dans le circuit haute pression, c'est-à-dire entre la pompe à injection et les injecteurs. Pour chasser cet air, il faut desserrer les raccords de tuyau d'injecteur, faire tourner le moteur avec le démarreur jusqu'à ce que le carburant sorte correctement au raccord. Resserrer les raccords, démarrez le moteur et réalisez un test.

Le SQA, en route vers la structuration de la filière avicole

C'est en 2009 que le syndicat de la qualité avicole et cunicole (SQA) voit le jour afin de donner à ses adhérents les moyens d'améliorer leur production, de soutenir la défense de leurs intérêts et de coordonner toutes les initiatives relatives au développement de leurs activités. Tout aviculteur est d'ailleurs invité à rejoindre le SQA pour poursuivre ensemble le travail de structuration de la filière.



À sa création, le SQA comptait parmi ses membres des représentants des filières poulet de chair, pintade, lapin et caille. Aujourd'hui, les aviculteurs adhérents cherchent une plus grande reconnaissance de leur secteur d'activité et à renforcer la communication entre eux et les autres aviculteurs professionnels, toujours dans le but de développer la filière.

UN SYNDICAT AU SERVICE DE LA QUALITÉ

« Initialement, le rôle du syndicat était de mettre en lumière la différence entre les poulets de chair élevés en batterie et ceux élevés en plein air, due à la génétique des poulets* et au mode de production. Les éleveurs souhaitaient mettre en avant cette différence en s'engageant dans une démarche de qualité », rappelle Jean-Pierre Bull, directeur du GIE Merü et président du SQA. Il poursuit en présentant brièvement les débuts du syndicat, précisant que « ces dernières années, le SQA a donc exclusivement tenu un rôle d'organisme de défense et de gestion pour le label Certifié authentique. Aussi, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 mars à Nessadiou, de nouveaux objectifs ont été fixés pour l'horizon 2024-2025 ».

VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES

« Nous souhaitons tout d'abord réaliser un recensement des aviculteurs présents et en activité sur le territoire. Cela nous permettra de les rencontrer, échanger avec eux et entendre leurs problématiques pour les encourager à adhérer. L'objectif étant que le SQA soit fédérateur pour la filière, car beaucoup d'aviculteurs rencontrent les mêmes problématiques, mais se retrouvent seuls pour les gérer. Au sein du syndicat, nous ambitionnons de structurer la filière afin de mettre en place des actions concrètes sur des sujets tels que la génétique, la sécurisation de petits élevages en tribu contre les prédateurs, l'alimentation animale, ou encore la mise en marché des produits. »



La crise de mai 2024 a notamment révélé les fragilités de la filière au niveau de l'alimentation du couvoir ou encore de l'abattage des animaux. En ce sens, la volonté du syndicat de fédérer les professionnels n'en devient que plus importante pour les temps à venir.

Déjà aidé dans certaines démarches par les pôles Animal et Développement durable de la CAP-NC, le syndicat étayera son plan d'action en prenant en compte les nouvelles variables du territoire afin, à l'avenir, d'accompagner au mieux ses futurs adhérents.

En effet, les œufs de poule et le poulet de chair font partie des protéines les plus consommées par les Calédoniens : le SQA entend à terme pouvoir répondre à l'ambition « Mangeons local ! », portée par la CAP-NC.

* Souche à croissance rapide pour les élevages en batterie et souche à croissance lente pour les élevages plein air

Les missions du syndicat de la qualité avicole

- Informer le consommateur sur les conditions de production ;
- Participer à la connaissance statistique du secteur d'activité ;
- Contribuer aux actions de protection et de valorisation des produits avicoles ;
- Participer à la mise en œuvre du plan de contrôle des labels Poulet fermier et Œufs fermiers - certifié authentique.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche - Signes de qualité
Tél. : 78 95 04 - sigo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrition et l'irrigation agricole

ESO
Etablissements de Saïre-Quentin
TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA

**Disponibles
dans nos 2 magasins**

PLOSTINORD
TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEMBOUT

Kubota

Pelles hydrauliques de 1 à 50 tonnes

KOBELCO



DEFISCALISATION JUSQU'À
34.45%
SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LE CABINET PARFENAIRE

MARCONNET

Contact : JC au 73.04.05 | jc.soyer@marconnet.nc

www.marconnet.nc



Construisons notre pays, économisons l'énergie

Vos prochaines formations - août à décembre 2024

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Formation thématique : base de l'agronomie	19 et 26 septembre	à définir	2 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Formation thématique : piloter son exploitation agricole	à définir	à définir	2 x 4 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation : maraîchage plein champ	à définir	à définir	5 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation : arboriculture fruitière	à définir	à définir	2 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Produire son propre compost*	28 août	Pouembout	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Initiation à l'apiculture*	10, 11, 16 et 17 septembre	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Tracteur agricole : choisir un modèle compatible avec ses besoins*	17 septembre	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Formation d'adultes en présentiel*	18 au 20 septembre et 16 au 18 octobre	Pouembout	2 x 2,5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Produire un compost de qualité commerciale*	26 et 27 septembre	Pouembout	1,5 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Formation d'adultes en distanciel*	1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 octobre	Pouembout	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Maîtrise des techniques apicoles*	8 et 9 octobre	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion*	22 et 29 octobre	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	8 octobre	Voh	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	12 novembre	Nouméa				
	20 novembre	Bourail				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement 6 sessions : 1 ^{er} octobre et 18 décembre à Nouméa - 23 et 29 octobre à Voh - 27 et 28 novembre à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation 5 sessions : 1 ^{er} octobre et 18 décembre à Nouméa - 2 octobre à La Foa - 23 octobre à Voh - 27 novembre à Bourail		1 jour			
	22, 24 et 29 octobre	Voh	3 jours			
	14, 21 et 28 novembre	Bourail				
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation 2 sessions : 28 et 29 août à Nouméa - 17 et 19 déc à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	3, 10, 11 et 17 septembre	La Foa	4 jours			
	3, 4, 10 et 11 décembre	Nouméa				

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage.

Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Sous réserve de modification des dates et lieux - août 2024
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions

■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50
cfdpa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud :
cfdpasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc





Choisissez un véhicule qui **vous ressemble**

System Lease
La solution pour les professionnels.

☎ 27 27 30 f System Lease NC



LA FERME DE KOE
SARL

Garantie de fraîcheur et de qualité

Élevage de volailles, bénéficiant de grands espaces, d'une alimentation surveillée et étudiée pour raffermir leur chair, devenant ainsi des poulets frais du pays.

Couvoir : 41 83 29
Abattoir : 41 84 66
365 route de Koé • Dumbéa

Poulet du pays

FRAIS



Je produis calédonien

EN
BREF

Participez à l'enquête sur la transition écologique

L'Agence rurale organise une enquête pour évaluer le niveau de transition écologique des agriculteurs. La résilience, l'autonomie alimentaire ou l'économie circulaire sont des sujets d'actualité sur lesquels l'Agence rurale souhaite accompagner au mieux le secteur.

Le questionnaire a été réalisé à partir de l'outil TAPE (*Tool for Agroecology Performance Evaluation*), déjà utilisé dans le cadre de PROTEGE. Adapté au contexte local, l'outil permet d'évaluer en seulement 30 minutes son niveau de transition sur les 10 piliers de l'agroécologie et d'identifier ses forces et ses points d'amélioration ! Attention : les données seront conservées et traitées de manière anonyme.

Pour accéder au questionnaire, rendez-vous sur forms.office.com/r/6sAMEfRjHZ ou scannez le QR Code. Plus d'information auprès de Thomas Coquelin : tél. 26 09 71 - thomas.coquelin@agencerurale.nc



Bio Calédonia

Le 27 avril, l'association qui promeut l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie s'est réunie en



assemblée générale. À cette occasion, une partie du conseil d'administration a été renouvelée. Il est dorénavant composé de Franck Soury-Lavergne (président), Julia Wayenece (vice-présidente), Frédéric de Maneville (trésorier), Herwann Dohouadé (trésorier adjoint), Dominique Rebatel (secrétaire), Myriam Gallois (secrétaire adjointe), Juanita Broucke, Pierre-Benoît Wangane, Gilbert Kutu et Yoan Boewa.

Bio Calédonia : tél. 79 34 21
direction@biocalledonia.nc
agriculturebio.nc

Guide de conservation des fruits et légumes

L'Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (Ifel-NC), qui représente les professionnels de la filière (production, transformation, distribution, restauration et consommation), vient de publier un guide de conservation des fruits et légumes, financé par l'Agence rurale. Outre les durées de conservation à l'air ambiant ou au réfrigérateur, le guide donne conseils et astuces pour chaque produit.

Pour le télécharger, rendez-vous sur fruitsetlegumes.nc



Recyclage des sacs d'engrais vides

Après deux mois d'interruption, Coléo a repris du service en juillet. Plus d'une tonne d'emballages de fertilisant vide ont été collectés dans la zone de La Foa et Boulouparis. Plus de 75 % des déchets ont pu être recyclés. Cette valorisation peut encore être améliorée en secouant bien les sacs vides, en éliminant les autres déchets et en les stockant à l'abri de la pluie et de la poussière. Les professionnels sont invités à déposer leurs emballages vides de fertilisant dans les points de collecte. Vu la situation actuelle, il est recommandé de contacter les différents établissements pour connaître les horaires d'ouverture.

- **Nouméa**, dock des engrais - tél. 25 96 45
- **Tomo**, Agridis NC - tél. 44 90 20
- **La Foa**, Tip Services Agriculture - tél. 43 19 24
- **Bourail**, Agridis - tél. 42 56 66
- **Houailou**, Lycée Do Neva - tél. 42 52 36
- **Pouembout**, en cours de réorganisation
- **Koumac**, Antenne DDEE - tél. 47 84 10



Association Coléo
Tél. : 78 29 83
association.coleo@gmail.com
 Coléo NC

Des webinaires pour tout savoir sur les matières organiques

Vous vous posez des questions sur la fertilité des sols : qu'est-ce que la fertilité biologique des sols ? Pourquoi les matières organiques sont-elles essentielles pour les sols ? Quelles sont les matières organiques disponibles localement ? Comment les utiliser ? Quelle dose apporter ? Quels critères faut-il considérer pour faire le (bon) choix ? Pour y répondre, Valorga lance une série de webinaires en mobilisant ses partenaires et adhérents. Les premiers seront proposés à partir de septembre. Restez connecté pour ne pas manquer ces rendez-vous incontournables !

+ d'infos

Valorga. Tél. : 97 18 30
valorga@valorga.nc
www.valorga.nc
 Valorga NC
 VALORGA NC



LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout Les poussins de Tamaon - **TÉL. : 77 15 95**

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. **TÉL. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **TÉL. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sènepeol-Limousin Charolais. **TÉL. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F. **TÉL. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité. **TÉL. : 78 22 94**

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
TÉL. : 47 67 25 à partir de 18 h

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui

à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
TÉL. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans. **TÉL. : 41 90 81**

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **TÉL. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sènepeol, 12 mois. **TÉL. : 78 15 40**

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité. **TÉL. : 90 05 55 ou 77 17 08**

Recherche génisses, tous bovins : faire offre. **TÉL. : 79 22 83**

Recherche taurillon Droughtmaster. **TÉL. : 50 31 81**

MATÉRIEL À VENDRE

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée. **TÉL. : 51 95 46**

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F. **TÉL. : 79 27 03**

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamoa. Prix : 2 MF à débattre. **TÉL. : 50 62 12** giteanimalierducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F. **TÉL. : 85 04 68**

• Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF.
• Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF.
Prix pour les deux : 4,4 MF
TÉL. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs. Prix ferme : 1 000 000 F. **TÉL. : 84 58 79**

Cuve en galva 5 000 litres. Prix : 175 000 F, disponible à Mouirange. **TÉL. : 94 92 08**

Presse botteuse marque Abbriata rectangulaire. Prix : 1 200 000 F. **TÉL. : 95 95 82**

Tracteur New Holland 130 CV T6050 Prix : 3 500 000 F à débattre. **TÉL. : 96 16 51**

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve. Prix : 220 000 F. **TÉL. : 82 92 40**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve. Prix : 120 000 F. **TÉL. : 95 33 29** - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :

• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
TÉL. : 79 34 13 / 74 95 10 claude.sarran@canl.nc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C. Prix : 1 500 000 F à débattre. **TÉL. : 94 92 08**

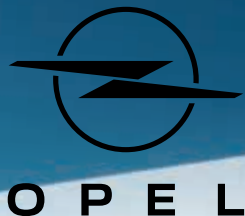
30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen. Prix : 1 000 F le pochon. **TÉL. : 54 85 91** merayruffierbaptiste@gmail.com

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta. Prix : 1,6 MF. **TÉL. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW. Prix : 40 000 F, **TÉL. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres. Prix : 80 000 F, **TÉL. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur. Prix : 150 000 F, **TÉL. : 86 80 99**



COMBO CARGO

L'EXCELLENCE ALLEMANDE AU SERVICE DES PROS



À PARTIR DE
1 395 000 FHTGC*

EN PARTENARIAT AVEC

inter invest
outré-mer

*Défiscalisation déduite. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation Inter Invest outre-mer, valable du 29/07/2024 au 25/08/2024 et dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Photo non contractuelle.



LE VILLAGE AUTOMOBILE
21 rue Jean Chalié - PK4 - Nouméa | **41.45.11** | www.opel.nc

NC MOTORS KONÉ
1285, rue Camū ni xa - Koné | **46.61.61** | www.ncmotors.nc

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.

Des bureaux GRATUITS* à l'Espace de Travail Partagé

La Ville du Mont-Dore soutient les professionnels de la commune en mettant à leur disposition gratuitement l'ETP, situé au 1er étage du marché municipal à Boulari.

Réservez dès maintenant votre espace au 43 70 00 !

*Offre réservée aux professionnels.

43 70 00
<https://etp.mont-dore.nc/>

VILLE DU MONT-DORE

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
 • 1 épandeur à engrais cuve en galva
TÉL. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
 Prix : 400 000 F.
TÉL. : 84 00 20

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
 Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
TÉL. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée). Prix : 35 000 F.
TÉL. : 44 32 65 ou 76 37 73

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **TÉL. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F.
TÉL. : 78 81 53

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
 Prix : 690 000 F.
TÉL. : 80 02 01
 tom@mango.nc - Mango pépinière

6 pondos pour 60 pondeuses chacun, œufs propres et protégés.
 Prix : 40 000 F/unité.
TÉL. : 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F.
TÉL. : 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F.
TÉL. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal. Prix : 2 500 000 F.
TÉL. : 77 99 04

RECHERCHE

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur.
TÉL. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins.
TÉL. : 79 97 86

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important).
TÉL. : 86 01 79

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage.
TÉL. : 46 92 94 / 79 65 12

Pour toutes vos pièces ou engins. Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces.

TÉL. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
TÉL. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidouane.
TÉL. : 93 74 75

TERRAINS À VENDRE

À vendre, terrain de 94 ha à Poya sud avec maison, matériel, dock, eau, électricité. Prix : 50 MF.

TÉL. : 78 47 89
jacques.cousinard@gmail.com

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée.

Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.
TÉL. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
TÉL. : 84 63 74

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative pour toute la production, très bonne rentabilité.
 Envoyer SMS au **79 59 63** ou franck.scapassion@gmail.com

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.

TÉL. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

Particulier vend sur Haute Tamoia un terrain :
 - soit en deux lots distincts bornés : un lot de 70 ares, 2 plateformes superposées sur flanc de colline avec accès, prix : 18 MF, et un lot de 1,40 ha, prix : 28 MF
 - soit en un seul lot de 2,1 ha regroupant les deux terrains. Prix : 42 MF à débattre
TÉL. : 78 12 08 ou 85 63 79

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement. **TÉL. : 87 62 10**

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.
TÉL. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité.
TÉL. : 73 27 46

Forage clôturé, tracteur Vaitra 110 cv chargeur frontal + gyro. Prix : 75 MF.
TÉL. : 73 27 46

Propriété constructible de 26 ha 66 ares 23 ca à Moindou, terrain clôturé avec parcelles, chalet F4 d'environ 90 m²

avec cuisine aménagée, SDE et WC (fosse septique), 3 chambres dont 2 climatisées, carport de 90 m² pour stockage de matériel, 2 conteneurs de 30 pieds, WC extérieur avec fosse septique, bâtiment de 90 m² pour animaux avec arrivée d'eau, nombreux points d'eau + retenues collinaires. Viabilisé par branchement eau de Moindou + forage avec électricité, légèrement vallonnée mais mécanisable.
 Prix : 55 MF, **TÉL. : 78 87 08**

Terrain 80 ares, lieu : Gouaro, en bordure RT1, possibilité eau et électricité.
TÉL. : 50 98 16

Terrain constructible, 1,2 ha situé à Gouaro, commune de Bourail, terrain plat en bord de route, eau, vue dégagée, possibilité de mettre l'électricité.
TÉL. : 75 97 77

Exploitation agricole hydroponique (maraichage) sur terrain de 38 ares avec maison de 75 m², clôturée, arborée, eau, électricité. Exploitation en activité rentable. Formation de reprise assurée Malabou, Poum. Curieux s'abstenir.
TÉL. : 78 50 60

Petite propriété agricole de 3 ha à Tamoia (terrain plat) comprenant : maison F2 + mezzanine, serre 400 m² irriguée, 6 paddocks électrifiés pour chevaux, eau/électricité. Idéal pour projet agricole (maraichage, culture sous serre) ou propriétaires de chevaux. Prix : 59 MF.
TÉL. : 81 36 76

À vendre terrain de 2,6 ha proche de Dumbéa Golf, 1 maison 250 m², 1 maison 175 m², dépendances 108 m².
TÉL. : 78 96 90

À vendre exploitation agricole en activité à Kaala-Gomen, villa en bois F3, clôturée, viabilisée, verger de 200 arbres fruitiers diversifiés en arrosage automatisé, serre de 75 m² en pépinière arbres fruitiers, serre de 150 m² équipée en culture hors sol, élevage avicole sur un parc de 1 000 m², éclosoire, forage, formation de reprise assurée. **TÉL. : 97 31 58**

À vendre 80 ha à Pouembout, morcellement possible. Prix : 80 MF.
TÉL. : 76 62 83

À vendre domaine agricole de 235 ha à Pouembout.
TÉL. : 75 93 43 - lafermebengo@yahoo.fr

LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
TÉL. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
TÉL. : 79 98 09 / 74 27 14

Jeune agriculteur récemment arrivé recherche propriété pour élevage bovin
TÉL. : 53 65 11
morelquentin676@gmail.com

À louer propriété agricole sur 10 ha avec maison, beau potentiel, Dumbéa Rivière.
TÉL. : 74 64 11

Bourail, à 3 min du village, terrain de 8 ha idéal pour chevaux ou centre équestre plat, entièrement clôturé, stockyard métallique rond, abreuvoir, 10 écuries.
TÉL. : 79 65 94



Mangeons local !

